BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 26 mars.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expéditions hier.

[illegible]

Arrivés hier.

[illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible]

Passagers.

[illegible]

Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Départs d'Europe.

[illegible]

Départs des Etats-Unis.

[illegible]

Grands vins de Bordeaux.

[illegible]

A. LAMBERT, TAILLEUR ET MARCHAND

Nouveautés françaises, [illegible] anglaises et du pays, &c.

No 15, rue des Magasins.

MAILLOT & SON, [illegible] de Vins, Eau de vie, &c., et de liqueurs du pays.

Librairie Classique et Religieuse. PICHON & DESPORTES, Rue Royale 290

Livres pour le Carême.

[illegible]

Le Fourneau à bagasse.

[illegible]

Bagasse et Fourneau à bagasse.

[illegible]

S. M. GILMAN, 70, rue Gravier

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Samedi, 28 mars 1857.

LES AMOURS DU DIABLE, grand opéra de Grisar. On commencera à 7 heures.

Lundi 30—Dernière représentation de Mme DE LA GRANGE.

Théâtre de la Gaité.

Vendredi soir, 27 mars 1857.

Bénéfice d'adieu de M. Louis Keller et dernière représentation de sa célèbre troupe—OBERON, drame—La bataille de Bunker Hill.

Théâtre St-Charles.

Vendredi soir, 27 mars 1857.

KING LEAR, tragédie de Shakspeare—THE WEATHERCOCK, vaudeville.

Amphithéâtre et Musée

DE SPALDING ET ROGERS,

Encoignure St Charles et Commercial Place.

Les **Jeunes comédiens de Marsh**, formant une troupe de quarante trois petits acteurs.—Représentation samedi, A MIDI—

CE SOIR, 26 MARS,

THE NAIAD QUEEN.

Prix d'entrée, 50 cts. pour toutes les parties de la salle, pas de moitié prix—Loges de gens de couleur, de $2 à $5, pour une place, 50 cts.

La vente à l'encan de sièges de choix est suspendue. Les sièges sont retenus deux jours à l'avance. Le bureau est ouvert à 10 heures précises.

Armory Hall,

No. 57, RUE DU CAMP.

Panorama historique de voyage

DU Dr BEALE,

Explorations du Dr Kane

Dans les mers Arctiques.

Aussi les Recherches des Anglais et des Danois de

SIR JOHN FRANKLIN

DANS LES ZONES GLACIALES.

A chaque exhibition de cet admirable spectacle, on joindra celle du SIEGE, du BOMBARDEMENT et de l'EVACUATION DE SEBASTOPOL—exécuté par le grand artiste américain, Gaudens Himes, Esq. d'après les esquisses de Drawings, prises par les explorateurs.

Exhibition chaque soir à 7½ heures.

Le mercredi et le samedi à 3 heures.

Les billets d'entrée, 50 cents—Enfants 25 cents.

Cette célèbre immense, acquise par ce chef-d'œuvre artistique intéressant, amusant et instructif, justifie son haut mérite. C'est un spectacle rare et digne d'attirer l'attention générale.

21 mars D. C. LARUE, Agent.

Musée de Vannuchi.

No 107, rue St-Charles.

Presqu'en face du Théâtre St Charles.

Une autre merveille vivante:

Au Musée de Vanucchi,

Un Prodige!

La Merveille de la Géorgie!

La Merveille des Merveilles!

Wm T. ANDREWS

Est né dans le comté de Greene, Géorgie, en 1840; il a 17 ans. C'est sans contredit la plus grande merveille qu'on ait jamais vue.

Il était beau et bien proportionné en naissant, mais sa tête a énormément grossi; elle pèse aujourd'hui 40 livres, et a plus de circonférence. Son corps n'est pas plus gros que celui d'un enfant de cinq ans. Ses pieds, ses bras et ses jambes sont difformes. C'est en un mot la plus grande merveille du siècle.

L'établissement est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants ne paient que moitié prix. 9mars

Demande.

UNE bonne Première dans les Modes trouverait à s'employer en s'adressant de suite chez Mme P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville. 27fv

BOUILLOIRE A VAPEUR DE FOWLER.

Patentée le 30 septembre 1856.

CETTE bouilloire permet de faire une grande économie de combustible, occupe très peu de place se nettoie elle même, se répare facilement et ne coute pas plus que la bouilloire ordinaire.

Nlle Orléans, 5 décembre 1856.

Je certifie que nous nous servions jusqu'ici des bouilloires à deux cylindres, de 22 pieds de long et 34 pouces de diamètre, pour faire fonctionner une presse à coton de Tyler de 36 pouces. La consommation de charbon était de douze barils par jour. Nous nous servons maintenant d'une des bouilloires à vapeur patentées, de M. D. H. Fowler; elle fait parfaitement l'ouvrage et ne consume que cinq barils de charbon par jour, ce qui est une économie de près de 60 pour cent. Je la considère comme la bouilloire la plus économique qu'il y ait en ce moment et je crois qu'il est de l'intérêt de ceux qui se servent de la vapeur de l'adopter. Les personnes intéressées à économiser le combustible peuvent se convaincre de ce fait en venant au "Lower Steam Cotton Press" où la bouilloire fonctionne aujourd'hui.

H. STREAM.

Je partage entièrement l'opinion de M. Stream, ingénieur de la compagnie. J'ai mesuré la quantité de charbon qu'il a fallu pour faire fonctionner la bouilloire.

F. J. FORSTALL,

Secrétaire du "Levee Steam Cotton Press"

Pour les détails relativement aux droits individuels et aux droits de fabriquer et de vendre pour d'autres Etats s'adresser au soussigné, à sa manufacture de bouilloires, No 171, rue Baronne, ou l'on fait des bouilloires de toute espèce sous le plus bref délai.

28 janv—3m DAVID H. FOWLER.

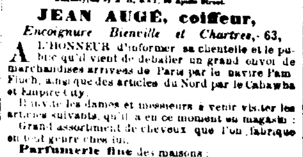

Stereotyped by A. H. KAY, 56 Apollo Street.

JEAN AUGÉ, coiffeur,

Encoignure Bienville et Chartres, 63,

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public qu'il vient de déballer un grand envoi de marchandises arrivées de Paris par le navire Pam Flach, ainsi que des articles du Nord par le Cahawba et Empire City.

Il invite les dames et messieurs à venir visiter les articles suivants, qu'il a en ce moment en magasin:

Grand assortiment de cheveux que l'on fabrique en tout genre chez lui.

Parfumerie fine des maisons:

Vauer, Société Hygiénique,
Pineau, Lubin,
Violet, Monpelas.

Elixir pour la bouche, du Dr Pierre.

Gants Jouvin pour dames.

Articles de fantaisie, nouveau genre.

Peignes d'écaille assortis, assortiment de fleurs.

Parures en jai, parures perles assorties de couleur, pour bal.

Il se charge de la bijouterie en cheveux.

Leçons de coiffure—Il y a un salon spécialement pour les dames—et un pour les messieurs.

PIANOS.

56, rue Royale.

QUATRE MÉDAILLES D'OR

Ont été décernées à

J. FAIVRE,

A l'Exposition Universelle de Paris, 1855, pour son **Invention Américaine** *DU SYSTEME EN FER, breveté.*

Des certificats, signés par M. Gottschalk, M. Strakosch, A. Jael, etc., déclarant ces instruments être les meilleurs, qu'ils aient joués, peuvent être vus à l'établissement

56, rue Royale.

Echange ou crédit. Chaque piano garanti pour 25 ans. 4oct—1an 3pa

rue Royale No 294 entre St Philippe et Ursulines. | **TEINTURERIE NOUVELLE** | rue Royale No 294 entre St.-Philippe et Ursulines.

H. BARRIER.

Elève de la Manufacture Impériale des Gobelins.

—**Teintures et apprêts** perfectionnés par les procédés *chimiques les plus récents.*

—**Teinture et restauration** à neuf avec l'éclat de leurs couleurs primitives et leurs souplesse de toute étoffe avariée: mérinos, soieries, velours, rubans, châles cachemires français et des Indes, voiles, tulle, blondes, soie et laine à coudre et à broder, &c. &c.

—**Blanchissage** de toutes sortes d'étoffes écrues et *en couleur*, coton, laine, soie, lin.

—**Teinture** *en couleur des fils soires.*

—**Spécialité** pour le dégraissage et nettoyage de tout vêtement, tel que robes, châles, manteaux, habits, gilets, pantalons, redingotes, habillements d'enfant, ainsi que meubles de soie, ou de laine, &c.

Le tout à prix modéré. 10fev—6b

Ecole d'équitation

DU Dr L. R. DELRIEU,

Encoignure Bassin et Saint-Louis.

PAR mois et trois leçons par semaine.... $12 00
dito tous les jours, les dimanches excepté, 20 00
Promenades. Chevaux, par cavalier, $2 et $3.
do par cachets, $1 50 et $2 50.

Entrée de manège par cavalier, $2.

Leçons du soir par mois et trois leçons par semaine, $15.

Leçons tous les soirs, le dimanche excepté, $20.

Les lundi, mercredi et vendredi sont affectés aux messieurs.

Les mardi, jeudi et samedi sont exclusivement réservés aux dames.

Dressage de chevaux en liberté et à la plate-longe, aux allures de basse et de haute école.

Constamment en vente un grand assortiment de chevaux de toute espèce et principalement de sel et parfaitement dressés, pour cavaliers et amazones.

11janv J. R. DELRIEU, D. M.

Succession de Louis Ducournau,

25 rue de Chartres.

Importation directe.

LES marchands de la ville et de la campagne son invités à venir visiter les jolies marchandises que la maison vient de recevoir et qu'elle offre au plus bas prix du marché à des conditions très libérales:

Barèges unis et imprimés haute nouveauté
Organdis et jaconats français
Robes barèges et organdis à volants
Broderies et indiennes françaises
Popelinette légère pour robes
Mousselines, grenadines, guinghams
Rideaux brodés et broches
Broderies françaises
Rubans de 12, 16, 22, façonnés riches
Dentelles noires et blanche véritable
Voile dentelle noir et blanc
Tulle soie pour mantelets
Mantilles noires, nouveauté
Schalls dentelle et autres
Alpacas brillant extra fin
Bonneterie, lingerie, &c. &c.

Constamment en magasin articles du pays convenables pour familles et plantations.

Succession LOUIS DUCOURNAU,

9mars 25 rue de Chartres

Nouveautés! Nouveautés!

NOUS ouvrirons lundi, 3 mars, notre assortiment de **Marchandises pour le printemps et l'été**

Le stock se compose en partie de:

Organdi imprimé riche, robes, barège à volants;
Barèges en pièces, imprimés, riches et ordinaires;
Robes jaconat français, anglais et américains;
Jaconat à volants, robes organdi à volants;
Indiennes écossais et à raies, batiste imprimée pour robes, toile peinte, toile du Nord;
Mousseline suisse, brodée et unie, toile d'Irlande de toutes les qualités, platilles, bretagne;
Toile de Paris, toile à draps; bobinet, tulle pour mousquaire; mérinos de Paturle façonné et uni; nankin uni et à carreaux, coutil pur fil de toutes les qualités, ginga, bandes brodées, gants, mitaines, listados, bas, chaussettes en coton, soie et fil d'Ecosse; parfumeries, &c. &c. RILLIEUX & REGGIO,

2mars 236, rue Bourbon

TOILES BLANCHES.

NOUS venons de recevoir, par les navires Meridian et Montmorency, de Liverpool, et par les navires Mulhouse et J G Coster, du Havre, l'assortiment le plus complet de TOILES BLANCHES qui ait jamais été offert ici.

Elles comprennent en partie:

JACONATS et BATISTE unis, à carreaux et à raies.
NANSOUK et MULL MULLS unis et à raies.
BROCADES BRILLANTINES et ETOFFES CROISEES de fantaisie.
TOILES D'IRLANDE, PERCALES et MADAPOLAMS.
MOUSSELINES SUISSES, des INDES et MULL 8-4 et 4-4.
JACONAT et MOUSSELINE SUISSE brodés, brochés et tachetés.
Véritables COURTEPOINTES et COUVERTURES de toilette, de Vendé et de Marseille.

22 jan GIQUEL & JAMISON, 18 rue de Chartres

Consulat de Belgique.

SONT priés de passer au bureau du Consulat, rue Carondelet No 3, pour successions ouvertes, les nommés

PIERRE BONHOMME,
PIERRE RICHARD, ou RICHARD,
LOUIS DE WALSHE.

Toute personne qui connaîtrait où on serait comme les susnommés sont instamment priés de passer chez le Consul. 13 mars

---

Jour de départ: [illegible]

Compagnie des steamers Sud— POUR GALVESTON ET MATAGORDA—Ligne de la Malle des Etats-Unis— [illegible] steamship LOUISIANA, commandant W. H. Talbot, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord ou à

HARRIS, MORGAN & Co,

au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Les steamships de cette Ligne paieront dorénavant le déchargement de marchandises de Powder horn à Lavaca.

Les expéditionnaires devront se procurer les connaissements du steamer; il n'en sera pas signé d'autres. 9mars

Passagers de steamer pour New-York. $65 00.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS

Une fois par semaine.

Les nouveaux et magnifiques steamers

AUGUSTA, 1500 do do M. S. Woodhull,
FLORIDA, 1300 do do Isaac Crowell,
ALABAMA, 1300 do do G. R. Schenck,

PARTIRONT DE SAVANNAH

TOUS LES SAMEDIS.

Ces trois steamers comptent parmi les plus grands de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du comfort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New York.

Passagers de chambre pour New-York $65
do d'entrepont do $

AGENTS:

PADELFORD, FAY & co., à Savannah.
SAM'L L. MITCHILL, 13, Broadway, N. Y.

Départ pour la Californie,

Jour de départ; DIMANCHE, 5 avril, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama—Le steamer EMPIRE CITY, capitaine S. P. Griffin, partira de son wharf, vis à vis la rue St Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se rendra à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship JOHN L. STEPHENS. Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane. On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de

23ms ARMSTRONG, HARRIS & CO, 43, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des E-U.

Jour de départ; DIMANCHE, 5 avril, à 8 heures précises du matin.

POUR NEW YORK, CHARLESTON, KEY WEST et la HAVANE.—Pour New York par la voie de la Havane. Le magnifique vapeur EMPIRE CITY, commandé par le capitaine S. P. Griffin, partira du wharf situé au pied de la rue ST-JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, dimanche, 5 avril à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Le steamer se reliera, à la Havane avec le steamer ISABEL, pour Charleston, via Key West. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.

23 mars JENNINGS, LAUGHLAND & Co. Agents

HAVRE—Passage seulement—Le nav. paquebot Am. HEIDELBERG, cap. Rodewald, partira positivement le 11 avril. Pour passage (excellents emménagements, s'adresser à

27mars BAXTER, LOVELL & Co.

BREME—Le nav. brémois SHAKSPEARE, 1re c. cap. Fechler, partira sous peu. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage, (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau—4e District. 26mars

BORDEAUX—La barque am. WARREN HALLET, 1re. c., capt. Hallet, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage (excellens emménagemens,) s'adresser à bord, pot. 36. 1er dist. 23 mars

LIVERPOOL—Le nouveau nav. am. MESSINA, 1re c., capt. Bulls, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

20 mars BAXTER, LOVELL & Co

LIVERPOOL—Le nav. am ARUSAK, 1re c., capt. Pollard, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

20mars BAXTER, LOVELL & Co.

BREME—Le nav. brémois BREMERHAVEN, capt Hilken, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser à bord. 19mars

LE HAVRE—Le nav. am. SETH PRAGUE, 1re c. capt. Melcher, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

19 mars BAXTER, LOVELL & Co

ANVERS—Le nav. am. MORTIMER LIVINGSTON, 1re c, Capt. Samson, partira sous peu Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & CO

Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à Baxter, Lovell & Co. ou à bord, poteau No 34, 1er District. 17mars

LIVERPOOL.—(Pas de grains.) Le nav. am. J. WAKEFIELD, 1e c., Capt. Butler, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nav. am. SAMUEL C. GRANT, 1re c., partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton s'adresser à

17mars BAXTER, LOVELL & Co.

LE HAVRE—Le nav. am. KATE DYER, 1re c. capt, A. U. Dyer, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à

14 mars BAXTER, LOVELL & Co.

GENES—Le brick sarde LOUISIANA, 1re c., capt. Bullo, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

ANVERS—Le nav. am. JOHN HANCOCK, 1re c., capt. Coffin, partira sous peu. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à

3 mars BAXTER, LOVELL & Co.

BORDEAUX—La barque am. ROMAN, capitaine Lawry, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

LIVERPOOL—Le nav. brémois JOHN LINN, 1re c. capt. Crowell, partira sous peu. Pour fret de 500 balles, de coton, s'adresser à

2mars BAXTER, LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nav. brémois MILISTRIA, 1re c., capt. Hawkins, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à

24fev BAXTER, LOVELL & CO

BREME—Le nouveau nav. am. MAGDALENE, 1re c., capt. Von Hagen, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, beaux emm., s'ad. au capitaine.

Nécromancie et Phrénologie.

No 183, rue Julia, la deuxième porte après la rue du Camp.

ARRIVÉE DE Mme ALWIN—Mme Alwin vient d'arriver de Paris et offre ses services aux dames et aux messieurs de la Nouvelle Orléans, en Astrologie et en Phrénologie, à l'aide des livres et de la science. On peut la consulter chez elle, sur tout ce qui a rapport à l'amour, au mariage, aux procès et les transactions commerciales. Elle dira le nom de la personne qu'on épousera et les noms de ceux qui la consulteront. Mme Alwin parle le français, l'anglais et l'allemand.

Heures de consultation, de 8 heures du matin à 24 heures du soir. nov

Médecine Homœopathique.

LE Dr C. F. GUINAND, reçu médecin à Paris, ayant pratiqué la médecine en France et dans l'Amérique du Sud, vient s'établir à la Nouvelle-Orléans. Des études longues et consciencieuses l'ont amené à adopter pour ses malades, le traitement Homœopathique, en particulier contre le choléra et la fièvre jaune.

Son intention n'est pas dans une simple annonce de prouver la supériorité de l'Homœopathie sur l'Allopathie; il engage seulement les familles et le public qui ont essayé sans succès du traitement Allopathique, à vouloir bien s'adresser à lui; et il est sûr de pouvoir prouver, même aux plus incrédules, l'efficacité prompte et immédiate de l'Homœopathie dans n'importe quelle maladie que ce soit.

Son domicile est **rue de Chartres 163**, où l'on peut le trouver à toute heure, mais particulièrement entre midi et trois heures. 31déc—3m

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE en gros et en détail **au plus BAS PRIX de la place**, un très grand assortiment de **SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES** en fil très fort de chanvre et coton, à mailles ordinaires, petites et très petites, pour chevrettes, dans toutes les dimensions, avec toutes variétés de hauteur. Le soussigné voulant se retirer des affaires, RÉDUIRA SES PRIX.

P. LEVERNIER, rue de Chartres, 76,

27 janv entre Bienville et Conti

EN débarquement du navire Daphné, venant de Bordeaux:

100 caisses vin rouge St Julien Médoc, qualité supérieure,

A vendre par HENRY VALETON,

24 mars 90 rue St-Louis

EAUX-DE-VIE—10 quarts de pipes eau-de-vie de La Rochelle, quatrième preuve, G V Bernard

15 huitièmes do do do
15 do do do 1re preuve
15 do Cognac 1re preuve, Arzac Seignette;

En magasin et à vendre sous une réduction raisonnable, pour clore diverses *factures* sur lesquelles les droits ont été acquittés, par

HENRY VALETON,

24 mars 90 rue St Louis

VIN de Haut-Brion—80 caisses de 12 bouteilles Premier grand vin de Chateau Haut Brion 1848, de Eug Lameir, propriétaire.

En magasin, à vendre par HENRY VALETON,

24 mars 90, rue St-Louis

SARDINES—50 caisses de 100/2 boites sardines à l'huile de Leguillon Penanros & Co

20 caisses do de 200/4 do do
25 do do de 200/4 do de B Guillous
5 do do de 50 boites, de A Gillet & Co

En magasin, à vendre par HENRY VALETON,

24 mars 90 rue St Louis

Sardines à l'huile.

ATTENDU par le navire Daphné, de Bordeaux, une facture de

5000/2 boites sardines à l'huile
5000/4 do do do
750 boites do marque de Philippe et Canaud

Attendu par le navire John Curtis, de Bordeaux:

1000 boites sardines à l'huile
3600/2 do do do
5000/4 do do do

A vendre par DUNTZE & IKEN,

23 mars encoignure Royale et Conti

EAU de fleur d'oranger—Reçu par le navire Louisiana, de Marseille:

100 caisses fleur d'oranger supérieure, en grandes et petites bouteilles, à vendre par

DUNTZE & IKEN,

23 mars encoignure Royale et Conti

ADOLPHE BLACHE,

69, Rue Royale.

VIENT de recevoir par les navires *Oregon* et *Guttemberg* un assortiment considérable de marchandises françaises, parmi lesquelles:

Chemises.

Chemises toile à la nouvelle mode;
do batiste brodée;
do mi-toile, à large et petits plis;
do coton, blanches et en couleur;
do toile de do do

Devants de chemises en toile, brodés ou simple.

Cols et poignets de chemises, toile et coton.

Caleçons.

Caleçons toile, de toutes grandeurs;
do coton croisé et tricoté;
do flanelle croisée;
do laine tricotée;

Gilets.

Gilets en fil d'Ecosse;
do coton croisé et tricoté;
do flanelle do do
do do mousseline;
do soie et en calicot.

Chaussettes.

Chaussettes fil d'Ecosse, blanches, écrues et couleur;
do soie do noires do
do coton do écrues do
do laine, blanches et grises.

Mouchoirs.

Mouchoirs batiste de tous prix,
do do à ourlet,
do do vignettes,
do do à bouquets brodés.

Cravates.

Une grande variété de cols, cravates, écharpes en satin, taffetas, moire gros grain, etc. etc., le tout du genre le plus nouveau.

Foulards.

Un assortiment considérable de foulards unis, brochés et imprimés.

AUSSI:

Un joli choix de cannes,
Bretelles en soie et mi-soie,
Gants Jouvin, en chevreau et en castor,
Gants en laine de toute sorte,
Parapluies, peignes et brosses,
Parfumerie fine de Paris,
Porte-cigares, portefeuilles, carnets,
Porcelaines et cristaux,
Objets en bronze de toute sorte,
Meubles et boites do do.
Eventails riches ou simples,
Peignes en écaille, du genre le plus nouveau,
Mouchoirs brodés, riches et simples,
Palatines et manchettes en fourrure,
Tours de gants et bracelets.
Bijouterie, etc., etc. 17 nov

Lange & Gonzales,

MARCHANDS DE FOIN, MAIS, AVOINE, &c. &c

No 11, Front Levée, près Bienville.

Egalement—Avoine et paie de la Caroline pour plant.

Les ordres pour la campagne sont promptement exécutés. 24déc

MAIS créole—500 sacs maïs prime jaune, créole, petit grain, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par LANGE & GONZALES,

12fev 11, Front Levée, près Bienville

AVOINE—500 sacs avoine blanche et noire, prime, en magasin et à vendre par

LANGE & GONZALES,

12fev 11, Front Levée, près Bienville

SEL GEMME—Quelques barils, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par

LANGE & GONZALES,

12fev 11, Front Levée, près Bienville

REMÈDE WASHINGTON

Les remèdes Washington

Composés purement de végétaux.

Ces remèdes, bien qu'ils ne soient connus que depuis peu de temps, sont adoptés partout. On leur doit quelques-unes des guérisons les plus extraordinaires, la guérison de personnes que les médecins les plus distingués avaient condamnées.

Les remèdes Washington sont au nombre de quatre, savoir:

Le Washington Purifier,

Employé avec le

Washington Salve,

guérit radicalement les maladies suivantes:

Scrofules,	Lèpre,
Syphilis,	Scorbut,
Teigne,	Panaris,
Gale,	Dartres,
Vieilles plaies,	Ulcères scrofuleuses,
Panaris,	Maladies mercurielles,
Hémorroïdes,	Erysipèles,
Fistules,	Charbon,
Gale de chien.	Maladies de la peau.

Et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

Les remèdes Washington pour les Rhumatismes intérieurs et externes,

Sont infaillibles contre les maladies suivantes:

Rhumatismes,	Foulures,
Brulures,	Engelures,
Courbatures,	Crampes,
Douleurs au côté,	Plaies,
Enflures inflammatoires,	Torticolis,
Douleurs à l'estomac,	Oignons,
Esquinancie,	Bosses,
Goutte,	Contraction des nerfs,
Névralgie,	Paralysie.
Meurtrissures,	

Dans tous les cas où un stimulant externe est nécessaire, l'Onguent Washington pour les rhumatismes est supérieur à toutes les autres préparations.

Les remèdes Washington seront vendus dorénavant aux bas prix suivants: le Salve et l'Onguent dans des boccaux de 50 cts et d'une piastre; le Purifier et le Remède Interne, pour les rhumatismes, dans des bouteilles d'une et de deux piastres.

A vendre, en gros et en détail, au DEPOT DES REMEDES WASHINGTON, No 103, rue Poydras, Nlle-Orléans.

MICKLEJOHN & Co, seuls propriétaires.

A vendre également par J WRIGHT & Co, et

2 fev—6m v e t a O O WOODMAN.

Remède du Dr. Roback,

Pour purifier le sang—Pilules pour le sang.

LA MALADIE VAINCUE

Par les Remèdes Scandinaves du Dr. Roback.

Après bien des années d'étude et d'expériences, le Dr. Roback, l'éminent médecin Suédois, a réussi à composer, d'herbes cueillies sur les montagnes de son pays natal, un remède qui agit directement sur le sang et qui, en purifiant la source, chasse le mal, quel qu'en soit le caractère, quel qu'en soit le siège. L'indigestion, les affections nerveuses, les attaques épileptiques et autres, la consomption lorsqu'elle est à son premier degré, les maux de gorge, les bronchites, la fièvre ou frisson, l'asthme, l'abattement, l'impuissance organique, les faiblesses auxquelles les femmes sont sujettes, les démangeaisons de la peau, symptômes de la paralysie, les rhumatismes, la névralgie, les cancers, les lassitudes, la diarrhée, toutes les maladies des organes de la respiration, du foie, de l'estomac, des nerfs et des muscles, cèdent invariablement à cette préparation qui est, pour les germes de la maladie, ce que l'alcali est à un acide, c'est-à-dire un neutraliseur INFAILLIBLEMENT les effets. Tout en régularisant les fonctions, nettoyant les entrailles, donnant de l'appétit et fortifiant le corps. Tels sont les effets du célèbre ((Scandinavian Blood Purifier,)) du Dr. Roback, pris en même temps que ses pilules pour le sang, fera non seulement disparaître les douleurs les plus intolérables, mais les préviendra et prolongera les jours de ceux qui y auront recours.

Lisez le certificat suivant—de la guérison d'une femme de 72 ans qui avait des rhumatismes depuis sept ans. C'est une preuve qui ne saurait laisser aucun doute sur les vertus du ((Blood Purifier)) et des ((Blood Pills)) du Dr. Roback.

Comté de Clermont, Ohio, 27 septembre 1856.

Au Dr C. W. Roback.

Mon cher Docteur—Je crois de mon devoir de parler publiquement de la merveilleuse guérison de ma femme qui avait des rhumatismes aux genoux depuis sept ou huit ans. Nous avions vainement essayé tous les remèdes. La malheureuse ne pouvait dormir ni jour ni nuit et respirait difficilement; elle devint enfin si faible que nous fumes obligés de lui donner sa nourriture et de la vêtir, comme un enfant. Un de nos meilleurs médecins avait déjà déclaré qu'il était inutile de prescrire un remède car il n'y avait plus d'espoir. Je demandais à Dieu les moyens de lui rendre la santé et il me sembla qu'il avait exaucé ma prière. Un homme me remit en passant un de vos almanachs, et, après avoir lu les merveilleuses guérisons dues à votre "Blood Purifier" et vos "Blood Pills", je me dis que c'était peut-être le remède qui guérirait ma femme. Je chargeai M. Thaker, notre surintendant et le porteur de cette lettre, de m'acheter une bouteille du "Blood Purifier" et une boîte de "Blood Pills" et, à notre grande joie, ma femme put bientôt se lever. Elle dirige aujourd'hui le ménage. Elle a 72 ans et ses joues colorées sont la preuve de la santé qu'elle doit à vos remèdes. Que Dieu vous protège et vous fasse réussir.

Votre dévoué

JEREMIAH ROWAN.

Avez soin, si vous voulez avoir les véritables remèdes, de ne vous adresser qu'aux marchands respectables, aux agents ou à Roback lui même, No 6, East Fourth Street, Cincinnati, où on peut le consulter, soit par lettre, soit en personne, dans les cas graves, par lettre ou chez lui.

Le "Scandinavian Blood Purifier" se vend $1 la bouteille ou $5 la demi douzaine. Les pilules se vendent 25 cents la boîte ou cinq boîtes pour $1.

Le dépôt pour la vente en gros et en détail est au No 6, East Fourth Street, Cincinnati, Ohio. A vendre par tous les marchands de médicaments.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,

Nos 21 et 151, rue de Chartres,

Et par SCOVIL & MEAD,

18mars—1an—3f p s No 111, rue de Chartres

LA PLUS GRANDE

DÉCOUVERTE EN MÉDECINE

DE L'EPOQUE.

MR KENNEDY, de Roxbury, vient de découvrir, dans un champ de pâturage, une plante qui guérit TOUTES SORTES D'HUMEURS, depuis la scrofule la plus dangereuse jusqu'au simple bouton. Il en a fait un remède qu'il a administré à plus de onze cents personnes dont deux seulement (c'étaient des cas exceptionnels) n'ont pas été guéries. M. Kennedy a reçu plus de deux cents certificats de citoyens demeurant à une vingtaine de milles de Boston.

Deux bouteilles (garanti) guériront un bouton à la bouche.

Une ou trois bouteilles guériront les plus affreux boutons à la figure.

Deux ou trois bouteilles guériront la bile.

Deux bouteilles (garanti) guériront le plus affreux cancère à la bouche et à la poitrine.

Trois ou cinq bouteilles guériront l'érésypèle la plus dangereuse.

Une ou deux bouteilles guériront toutes les humeurs d'yeux.

Deux bouteilles empêcheront les oreilles de couler et les boutons à la tête.

Une bouteille guérira les éruptions de la peau.

Deux ou trois bouteilles guériront la plus affreuse dartre.

Deux ou trois bouteilles guériront le rhumatisme le plus invétéré.

Cinq ou huit bouteilles guériront la scrofule la plus dangereuse.

On éprouve toujours un soulagement à la première bouteille et une guérison radicale est certaine quand on prend la quantité indiquée plus haut.

Rien ne semble plus improbable, à ceux qui ont employé vainement les remèdes extraordinaires du jour, qu'une simple plante qui croît dans les champs de pâturages et le long des murs en pierres, puissent guérir toutes les humeurs, c'est cependant un fait reconnu. Si vous avez une humeur, il faut qu'elle sorte. L'efficacité de ce remède est générale. Je n'ai vu du plus de mille bouteilles dans les environs de Boston; j'en connais les vertus. C'est à cette préparation que sont dues les guérisons les plus merveilleuses dont on ait entendu parler au Massachusetts. Je l'ai administrée à des personnes de soixante ans. J'ai vu des enfants chétifs, pâles et d'un teint maladif revenir à la santé après en avoir pris une bouteille.

Une bouteille suffit toujours aux personnes sujettes à la migraine. Ce remède soulage beaucoup ceux qui ont un catarrhe ou le vertige. Des personnes qui souffraient depuis cinq ans de constipations, ont été guéries. Lorsque le corps est sain, le remède agit facilement, mais quand il y a de l'irrégularité dans le système, la sensation est étrange, mais il ne faut pas s'en effrayer; elle disparaît toujours au bout de quatre jours ou d'une semaine. Les conséquences n'en sont jamais fâcheuses; on se sent au contraire tout autre quand la sensation est passée. J'ai entendu faire les plus grands éloges de cette préparation.

Prix: $1. Fabriqué par DONALD KENNEDY, No 120 rue Waren, à Roxbury, Mass.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,

12janv—1an—3f p s & c. 151 rue de Chartres

LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS

DU

Docteur HOOFLAND,

PRÉPARÉS PAR

Le Dr C. M. JACKSON, de Philadelphie, Pie,

Guérissent radicalement

La Maladie de foie, la Dyspepsie, la Jaunisse,

La faiblesse chronique ou nerveuse et toutes les maladies provenant du foie ou d'un mauvais estomac.

Tels que la Constipation, les Hémorrhoïdes, le Sang à la tête, les Nausées, le dégoût de la Nourriture ou poids à l'estomac, Rapports aigres, tremblement au creux de l'estomac, étourdissements, Respiration précipitée et difficile, étouffement quand on est couché, faiblesse de la vue, Points devant les yeux, douleur sourde à la tête, manque de respiration, jaune de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine et aux membres, démangeaison de la peau, craintes constante de mal et un grand découragement.

Le propriétaire, en appelant l'attention du public sur cette préparation, est convaincu de son efficacité contre les maladies dont il est question plus haut.

Ce n'est pas un nouveau remède dont on n'a jamais fait l'essai; le peuple américain la connait depuis dix ans et le recherche plus qu'aucun autre médicament de ce genre. Le nombre de certificats transmis par les médecins et les citoyens les plus distingués du pays, est immense. En parcourant avec soin l'almanac que le propriétaire publie annuellement et que donnent ses agents, les incrédules seront convaincus que les Amers du Dr Hoofland méritent la célébrité qu'ils se sont acquise.

Le principal bureau et la fabrique sont au **No 96, Arch St., Philadelphie, Pie.**

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, par

J. WRIGHT & Co,

Nos 21 et 151, rue de Chartres

Lotion de Paphos de Phalon,

OU

Préparation pour embellir le teint,

Un excellent cosmétique pour la peau et le teint; pour faire disparaître les gerçures des mains, de la figure, des lèvres, le hâle, les coups de soleil, les rousseurs, les boutons, les brûlures, &c.

Un soulagement certain des hémorrhoïdes.

En se lavant la figure une seule fois après s'être rasé, l'irritation de la peau est calmée instantanément. Cette préparation amollit et blanchit la peau des mains et est excellente pour toutes les inflammations de la peau.

Prix—Une piastre la bouteille.

Fortifiant Chimique de Phalon, pour les cheveux.

C'est, de toutes les préparations de ce genre, la meilleure qui ait encore été offerte au public. On la connaît aux Etats-Unis depuis vingt ans et aucune des centaines d'imitations n'a pu l'égaler. Pour conserver, embellir les cheveux et nettoyer la tête, elle ne saurait être assez appréciée. En un mot, c'est la préparation par excellence pour les cheveux.

Prix—50 cents et une piastre la bouteille.

Teinture magique, de Phalon, pour les cheveux.

C'est une des meilleures teintures naturelles qu'il y ait au monde. On s'en sert depuis longtemps; c'est la preuve la plus convaincante. Comme c'est une préparation végétale, elle ne saurait nuire à la peau. On l'applique aisément. Vous pouvez obtenir une couleur noire ou brune qui semblera naturelle aux meilleurs juges.

Prix—$1 et $1 50 la boite.

Fabriqué et à vendre, en gros et en détail, par E. PHALON, 517 Broadway, encoignure Day, 517, Broadway. Hotel St Nicholas. New York, et par tous les pharmaciens et marchands d'articles de fantaisie aux Etats Unis.

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, aux prix des propriétaires, par

J. WRIGHT & Co

5 fev—1 an—3ps, v. et a. Nos 21 et 151, rue de Chartres

Chaudières améliorées à sucre.

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Duke, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

CHAUDIERES EN DEUX PARTS.

54 x 26 pouces	72 x 28 pouces
28 x 14	66 x 30
60 x 28	72 x 36

54 x 30.

CHAUDIERES EN UNE PIECE.

48 x 18 pouces	36 x 28 pouces
54 x 20	60 x 30
64 x 26	66 x 30
72 x 28	72 x 30

Les ordres seront exécutés avec promptitude par

16mars JUAN Y DE EGANA, 42, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du brick Louisiana, de Marseille:

100 caisses vermouth Noilly Prats & Co
100 do muscat Jourdan Brieve
200 paniers huile d'olive grande et demi bouteilles
50 caisses olives Verdales
50 do câpres
25 do cornichons
20 barriques vin Bergasse.

A vendre par FREAU & COUTURIE,

4 mars 31 et 33 rue Gravier

ETAT DE LA LOUISIANE.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu qu'aujourd'hui, pardevant moi, Solim Magner, notaire public dans et pour cette ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, dûment commissionné et assermenté, se sont présentées les parties dont les noms figurent ici;

Lesquelles ont déclaré, qu'en vertu des lois de l'Etat de la Louisiane, relativement à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles ont consenti à s'engager, et par les présentes, arrêtent et s'engagent ainsi que ceux qu'elles représentent, à établir une Compagnie d'Assurance dans le but et sous les obligations, les stipulations et les règlements suivants, savoir:

ARTICLE PREMIER.—Cette Compagnie sera établie dans la ville de la Nouvelle-Orléans et sera désignée et connue sous le nom de "UNION INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS" (Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.)

ARTICLE DEUXIEME.—Le but de la Compagnie est déclaré être d'assurer les navires et autres bâtiments de mer, les bateaux à vapeur et autres bâtiments, le fret, les salaires des marins, les marchandises, les denrées, l'or, l'argent, les billets de banque, les traites, les commissions, les profits, l'or et l'argent en barres, et tous les risques sur mer ou sur les rivières, le transport intérieur et ce qui est assuré habituellement, les maisons, les magasins, les presses à coton et autres bâtiments, le mobilier et autres articles contre l'incendie; la vie, l'intérêt sur prêts à la grosse. En d'autres termes, le but de la Compagnie est d'effectuer des assurances de toutes sortes contre les risques de la mer, des rivières et sur la vie. Elle pourra se faire réassurer contre les risques quelconques qu'elle aura assurés ou assurera, et toutes les citations, quelles qu'elles soient, devront être remises au Président de la Compagnie qui sera nommé comme il est dit plus bas.

ARTICLE TROISIEME.—Le montant du capital est fixé à deux cent cinquante mille piastres, divisé en deux mille cinq cents actions de cent piastres chacune, qui devront être payées à l'époque et de la manière suivantes, savoir: Les souscripteurs paieront, à l'époque où ils souscriront, vingt piastres comptant sur chaque action, et donneront leurs billets à l'ordre de la Compagnie pour les autres quatre-vingts piastres sur chaque action, payables sur demande, à telle époque et de telle manière que le Président et les Directeurs de la Compagnie pourront indiquer, pourvu que ledit paiement ne fasse par versement de vingt piastres sur chaque action, à telles époques que pourront désigner le Président et les Directeurs, et il sera donné quarante jours d'avis, dans deux des journaux de cette ville, de paiement ou des paiements à effectuer.

ARTICLE QUATRIEME.—Tous les pouvoirs de corporation de la Compagnie seront exercés par une direction composée de neuf personnes qui seront élues le Deuxième lundi de juillet de chaque année, au bureau de la Compagnie. Il sera donné avis de cette élection dix jours d'avance, dans deux des journaux publiés dans la ville de la Nouvelle Orléans. La direction nommera trois inspecteurs d'élection des actionnaires qui présideront à ces élections, et si l'un des dits inspecteurs refuses ou manque de se présenter, le président nommera d'autres inspecteurs pour remplir les vacances. La direction ainsi élue entrera en fonction le deuxième lundi suivant et exercera ses fonctions pendant un an ou jusqu'à ce que ses successeurs soient nommés. La première élection aura lieu dans les quinze jours qui suivront cette date et après avis dûment publié comme il est dit plus haut. Messieurs Albin Rochereau, J. W. Zacharie et John Dethonde, sont de cette ville, sont par les présentes nommés inspecteurs de la dite première élection et les personnes qui seront élues exerceront leurs fonctions jusqu'au quatrième lundi de juillet mil huit cent cinquante huit, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Dans toutes les élections, les personnes qui recevront une pluralité des voix seront considérées dûment élues et, dans le cas où il n'y aurait pas d'élection le susdit jour, le président ordonnera une nouvelle élection qui devra avoir lieu dans les six jours suivants et en donnera avis dans deux des journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Chaque actionnaire aura droit à un vote pour chaque action qu'il, qu'elle ou qu'eux auront, pourvu qu'aucun individu, aucune corporation ou compagnie n'ait plus de vingt voix.

Dans toutes les élections de Directeurs, les votes peuvent être donnés en personne ou par délégués et aucune personne ne votera, après la première élection, sur une action qui lui aura été transférée dans les quatre-vingt-dix jours qui auront précédé ladite élection.

Chaque détenteur de certificat de profit pourra voter à toutes les élections de directeurs, pourvu que ledit vote soit donné jour des actionnaires de la Compagnie, et aura droit à un vote pour chaque cent piastres de certificats de profit, pourvu qu'aucun individu aucune corporation ou Compagnie n'ait droit à plus de cinq votes et aucune personne ne votera sur un certificat de profit qui lui aura été transféré dans les six mois qui auront précédé ladite élection.

ARTICLE CINQUIEME.—A l'expiration de la charte de cette Compagnie ou plus tôt si les actionnaires l'ont ainsi comme il est dit plus bas, les affaires de la dite Compagnie seront liquidées, ses dettes seront payées sous la surveillance de trois commissaires qui seront nommés par les Directeurs et qui exerceront leurs fonctions jusqu'à parfaite liquidation des affaires de la Compagnie.

ARTICLE SIXIEME.—La Compagnie commencera les affaires dès que la somme de cent mille piastres aura été souscrite et la dite Compagnie existera vingt cinq ans à partir de la date de cet acte. Elle aura un sceau sur lequel seront les armes de l'Etat de la Louisiane avec le nom de la Compagnie sur la marge.

ARTICLE SEPTIEME.—La Compagnie pourra acheter, recevoir et posséder des meubles et des immeubles, vendre, aliéner et disposer des dits meubles et immeubles, poursuivre en justice et être poursuivie, soigner ou être soignée et exercer tous les pouvoirs et toutes les immunités accordés par la loi de mil-huit-cent-cinquante-cinq ou qu'elle avait en vue.

ARTICLE HUITIEME.—Aucune personne ne pourra être élue membre de la Direction de la dite Compagnie si elle n'a pas en son nom ou au nom d'une maison commerciale dont elle est associée au moins dix actions du capital de la Compagnie.

La Direction devra, à sa première assemblée, annuellement, élire un Président qui sera choisi parmi les membres de la Direction et qui exercera ses fonctions jusqu'à ce que son successeur soit élu. Le Président présidera toutes les réunions de la Direction et dirigera les affaires de la Compagnie en général, sous la surveillance de la Compagnie. Il sera du devoir du Président de signer toutes les polices.

ARTICLE NEUVIEME.—La Direction aura le droit de nommer les officiers, les commis et les employés qui seront nécessaires à la direction des affaires de la Compagnie et pourra adopter les règlements nécessaires à la dite Compagnie. Elle fixera le salaire du président et de tous les officiers, commis et employés de la dite Compagnie.

ARTICLE DIXIEME.—Ladite compagnie ne devra pas trafiquer directement ou indirectement en achetant ou vendant des marchandises, mais ladite compagnie pourra disposer d'hypothèques ou d'actions qui lui auraient été données en garantie de propriétés qui lui auront été hypothéquées en paiement de dettes contractées antérieurement ou de propriétés qu'elle aura achetées en vente publique pour satisfaire des ordres de saisie par elle obtenus, ou de tous les meubles ou immeubles qui lui auront été abandonnés pour ou concernant ses opérations commerciales.

ARTICLE ONZIEME.—La dite Compagnie pourra placer son capital et ses valeurs de surplus en bons, ou sur hypothèque, ou en propriétés foncières de rapport et libres de toute obligation, lesquelles devront dans tous les cas être estimées à une valeur double de la somme empruntée. Elle pourra encore placer les profits provenant de ses affaires en bons ou inscriptions de fonds créés en vertu de lois des Etats Unis ou de l'Etat de la Louisiane, ou de corporations du dit Etat, ou prêter sur nantissement et garantie des dits bons, inscriptions ou inscriptions de fonds; pourvu que l'intérêt demandé ne soit jamais stipulé au dessus de huit pour cent par an, et que dans les dits pouvoirs, rien ne puisse être interprété de manière à autoriser la Compagnie à escompter du papier négociable ni à faire aucune autre opération de banque.

ARTICLE DOUZIEME.—Les actionnaires ne pourront être responsables d'aucune perte au-delà du montant respectif de leur souscription.

ARTICLE TREIZIEME.—Tout souscripteur ou actionnaire, qui négligera de parfaire un paiement ordonné par la Direction, perdra le bénéfice de tous ses paiements antérieurs qui resteront acquis à la Compagnie, et cessera d'être actionnaire de la Compagnie.

ARTICLE QUATORZIEME.—Il sera déclaré annuellement un dividende sur la partie des profits que la Direction jugera convenable de distribuer, mais la proportion des primes reçues sur des risques non terminés au moment de déclarer le dividende ne sera pas considérée comme faisant partie des profits de la Compagnie, et en cas de pertes par lesquelles le fonds capital de la Compagnie serait diminué, il ne sera déclaré aucun dividende jusqu'à ce que le capital ait été parfait par les profits.

ARTICLE QUINZIEME.—Les assurés participeront aux dividendes annuels qui seront déclarés, dans la proportion des primes qu'ils auront payées pendant l'année, et les actionnaires dans la proportion de leur capital payé; pourvu que leur proportion de participation aux dividendes n'excède jamais le montié du capital payé, montant de cent mille dollars.

ARTICLE SEIZIEME.—Les assurés qui demanderont et recevront un escompte de dix pour cent sur le montant leur prime, feront par cela abandon aux autres assurés et aux actionnaires de tous leurs droits aux profits de la Compagnie.

ARTICLE DIX-SEPTIEME.—Les assurés, en paiement de leur part de dividendes, recevront un certificat de profits portant six pour cent d'intérêt, les dits certificats seront signés par le président et le secrétaire, et seront payables après quatre ans; ils contiendront cette clause, que, dans le cas où les pertes de la Compagnie excéderaient dans une année quelconque les primes encaissées et absorberaient le fonds de réserve, et le capital, en tout ou en partie, les dits certificats seraient réduits de manière à combler le déficit.

ARTICLE DIX-HUITIEME.—Il ne sera pas délivré de certificats pour des fractions entre dizaines, et pour aucune somme au-dessous de dix dollars; toutes ces parties fractionnelles de dizaines et toutes sommes au-dessous de dix dollars seront placées au fonds contingent de la Compagnie, qui sera mis en réserve pour le bénéfice des actionnaires; et aussitôt que le fonds de réserve aura été excédera cent mille dollars, l'excédant sera distribué chaque année aux actionnaires, au prorata de leur souscription.

ARTICLE DIX-NEUVIEME.—Les actionnaires recevront leur part des dividendes en espèces, mais le montant qui leur sera ainsi payé n'excédera pas dix pour cent de la portion du capital payé, et la balance sera portée au crédit du capital restant dû jusqu'à son entier paiement, après lequel il sera du devoir du Président et des directeurs de délivrer aux actionnaires des certificats d'actions payés en plein, et d'allouer aux dites actions la portion du dividende qui afferera au capital en vertu de l'article quinzième.

ARTICLE VINGTIEME.—A l'expiration d'une année à partir de la date de la première police d'assurance, et dans le délai d'un mois, et ensuite dans le courant du premier mois de chaque année subséquente, les Directeurs feront publier au moins deux jours dans deux des journaux de la Nouvelle-Orléans, un état des affaires de la Compagnie, établi d'après ses livres et certifié véritable sous serment par le Président et le Secrétaire, et cet état fera foi pour toutes personnes ayant droit à recevoir des certificats de profits.

ARTICLE VINGT-UNIEME.—Il ne sera fait aucun transfert d'actions excepté sur les livres de la Compagnie, et la responsabilité de l'actionnaire envers la Compagnie pour le montant restant dû sur les actions à transférer ne cessera que lorsque la Direction aura consenti à recevoir du nouveau propriétaire des dites actions un ou plusieurs billets pour le montant restant dû sur les actions à lui transférer.

ARTICLE VINGT-DEUXIEME.—Le présent acte de corporation peut être modifié, changé ou amendé, et la dite Compagnie peut être dissoute par une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but et avec l'assentiment des trois quarts des actions représentées à la dite assemblée.

ARTICLE VINGT-TROISIEME.—Les noms et l'intérêt respectif des parties au présent acte sont ainsi qu'il suit, à savoir:

NOMS.	ACTIONS.	MONTANTS
LAURENT MILLAUDON	30	$3000
ABAT, GENERES & CO	20	2000
EUGENE ROCHEREAU & CO	20	2000
V. & M. MAIGNAN	20	2000
VICTOR BURTHE	25	2500
ACHILLE CHIAPELLA	25	2500
LOBIT & CHARPANTIER	20	2000
JOSEPH AVET	20	2000
A. D. GRIEFF & CO	30	3000
A. CARRIERE	20	2000
C. KOHN & RYAN	30	3000
A. BROUSSEAU	50	5000
C. CAVAROC & CO	40	4000
LOUIS F. MAXENT	20	2000
BEAU-REJOUR BOISBLANC	25	2500
J. W. ZACHARIE	30	3000
ARNAUD PEPIN	20	2000
ROMAIN BRUGIER	20	2000
QUEYROUZE & LANGSDORFF	30	3000
BOULIGNY & GANUCHEAU	25	2500
DARBY & TREMOULET	30	3000
ANTOINE GIRAUD	10	1000
P. LACESTIERE LABARRE	5	500
G. de FERIET	5	500
NORBERT VIGNIE	5	500
ADOLPHE LANAUZE	5	500
P. A. LANAUZE	10	1000
J. J. ALBERT	10	1000
LEON PIERRE & CO	30	3000
EDWARD BARNETT	5	500
H. BERRES	5	500
P. CURACHS, BROS & Co	25	2500
MARTIN OWEN & COBB	50	5000
JOHN O. WOODRUFF & Co	30	3000
S. & A. HENDERSON & Co	10	1000
R. W. ADAMS & Co	10	1000
JOHN B. MURISON	10	1000
JOSEPH DEYNOODT	40	4000
DOMINIQUE LANATA	25	2500
JOSEPH LANATA	20	2000
CHARLES TALAMON	15	1500
J. GOLDSTEIN	15	1500
J. J. GIDIERE	5	500
JULES DOLHONDE	5	500
ALDRICK & PERRET	20	2000
SHAW & ZUNTS	20	2000
O. CONERY	10	1000
BELLOCQ, NOBLOM & Co	20	2000
Pr pro. J. LEVOIS, CHAUVIN	10	1000
OLYMPE BOISSE & Co	10	1000
GERMAIN DUCATEL, Jr	5	500
P. DUREL & Co	10	1000
ARTH. DREZ	15	1500
CESTIA & Co	40	4000
JOSEPH N. ROBERT	25	2500
J. CRUSIUS	30	3000

[illegible] BARD & Co. | 20 | 2000
[illegible] COSTA | 20 | 2000
P. GELPI | 10 | 1000
ALPHONSE DREZ | 10 | 1000
J. M. BASUALDO | 20 | 2000
LAPENE & FERRE | 20 | 2000
FULGENCE RICAU | 20 | 2000
PAUL TRICOU | 20 | 2000
J. M. LAPEYRE | 20 | 2000
A. DESSOMMES | 30 | 3000
C. BLANCHIN | 20 | 2000
LION & PINSARD | 5 | 500
I. PINSARD | 10 | 1000
CH. GERSTENNEGGER | 5 | 500
P. CAZEAVE | 5 | 500
ISIDORE LOMBARD | 25 | 2500
CHAS. DUNTZE | 5 | 500
BLAZI | 5 | 500
A. GRAILHE | 20 | 2000
F. W. COELER | 10 | 1000
H. MEUGENS | 10 | 1000
PERDREAUVILLE & BROS | 10 | 1000
J. S. MEILLEUR | 15 | 1500
R. PAINPARE | 15 | 1500
C. OLIVIER | 25 | 2500
JEAN PETIT | 10 | 1000
J. A. BAQUIE | 10 | 1000
L. D. SARPY | 30 | 3000
EMILE SEIGNOURET | 20 | 2000
G. F. WEISSE & CO | 20 | 2000
G. F. WEISSE | 10 | 1000
VEUVE BROUKER | 10 | 1000
ANNETTE MINET | 10 | 1000
B. TOLEDANO & TAYLOR | 25 | 2500
B. SALOY | 25 | 2500
G. LE GARDEUR Jr. | 10 | 1000
L. LE GARDEUR | 10 | 1000

Fait, passé et clos en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour du mois de mars de l'année mil-huit cent cinquante-sept, en présence de Edward G. Gottschalk et Forstier Brugier, témoins compétents, qui ont signé aux présentes, avec les parties et moi, notaire susdit.

(L'original est signé:)

LAURENT MILLAUDON......vingt actions
ABAT, GENERES & CO......vingt actions
EUG. ROCHEREAU & CO......vingt actions
V. & M. MAIGNAN......vingt actions
VICTOR BURTHE......vingt-cinq actions
A. CHIAPELLA......vingt-cinq actions
LOBIT & CHARPANTIER......vingt actions
J. AVET......vingt actions
A. D. GRIEFF & CO......trente actions
A. CARRIERE......vingt actions
C. KOHN & RYAN......trente actions
A. BROUSSEAU......cinquante actions
C. CAVAROC & CO......quarante actions
LOUIS F. MAXENT......vingt actions
J. W. ZACHARIE......trente actions
BEAUREJOUR BOISBLANC......vingt-cinq actions
AD. PEPIN......vingt actions
R. BRUGIER......vingt actions
QUEYROUZE & LANGSDORFF......trente actions
BOULIGNY & GANUCHEAU......vingt-cinq actions
DARBY & TREMOULET......trente actions
ANT. GIRAUD......dix actions
PRE. LACESTIERE LABARRE......cinq actions
G. DE FERIET......cinq actions
NORBERT VIGNIE......cinq actions
ADOLPHE LANAUZE......cinq actions
P. A. LANAUZE......dix actions
J. J. ALBERT......dix actions
LEON PIERRE & Co......trente actions
H. BERRES......cinq actions
EDWARD BARNETT......cinq actions
P. CUSACHS, BROS & Co......vingt-cinq actions
MARTIN, OWEN & COBB......cinquante actions
JNO. O. WOODRUFF & Co......trente actions
S. & A. HENDERSON & Co......dix actions
R. W. ADAMS & Co......dix actions
JNO. B. MURISON......dix actions
JOS. DEYNOODT......quarante actions
DOMINIQUE LANATA......vingt-cinq actions
J. LANATA......vingt actions
CHS. TALAMON......quinze actions
J. GOLDSTEIN......quinze actions
J. J. GIDIERE......cinq actions
JULES DOLHONDE......cinq actions
L. A. FOUCHER......dix actions
L. LE GARDEUR......cinq actions
G. LE GARDEUR, Jr......dix actions
VEUVE BROUKER......dix actions
ANNETTE MINET......dix actions
ALDRICK & PERRET......vingt actions
SHAW & ZUNTS......vingt actions
O. CONERY......dix actions
BELLOCQ, NOBLOM & Co......vingt actions
Pr proc. J. LEVOIS, CHAUVIN......dix actions
OLYMPE BOISSE & Co......dix actions
GERMAIN DUCATEL, Jr......cinq actions
P. DUREL & Co......dix actions
ARTH. DREZ......quinze actions
CESTIA & Co......quarante actions
JOS. N. ROBERT......vingt-cinq actions
J. CRUSIUS......trente actions
KERP, BARD & Co......vingt actions
J. H. EIMER......cinquante actions
ANT. COSTA......vingt actions
P. GELPI......dix actions
ALPHONSE DREZ......dix actions
J. M. BASUALDO......vingt actions
LAPENE & FERRE......vingt actions
FULGENCE RICAU......vingt actions
PAUL TRICOU......vingt actions
J. M. LAPEYRE......vingt actions
A. DESSOMMES......trente actions
C. BLANCHIN......vingt actions
LION & PINSARD......cinq actions
I. PINSARD......dix actions
CH. GERSTENNEGGER......cinq actions
C. KOHN & RYAN......dix actions
P. CAZENAVE......cinq actions
ISIDORE LOMBARD......vingt-cinq actions
CHS. DUNTZE......cinq actions
BLAZI......cinq actions
A. GRAILHE......vingt actions
F. W. COELER......dix actions
H. MEUGENS......dix actions
PERDREAUVILLE BROS......dix actions
J. S. MEILLEUR......quinze actions
R. PAINPARE......quinze actions
C. OLIVIER......vingt-cinq actions
JEAN PETIT......dix actions
C. CAVAROC & CO......dix actions
J. A. BAQUIE......dix actions
L. D. SARPY......trente actions
EMILE SEIGNOURET......vingt actions
G. F. WEISSE & CO......vingt actions
G. F. WEISSE......dix actions
B. TOLEDANO & TAYLOR......vingt-cinq actions
B. SALOY......vingt-cinq actions
E. G. GOTTSCHALK.
F. BRUGIER.
S. MAGNER, notaire public.

Certifié pour copie conforme à l'acte original enregistré dans mon étude. En foi de quoi, j'ai délivré la présente copie sous ma signature et mon sceau d'office, ce quatrième jour de mars, mil huit cent cinquante sept.

S. MAGNER, notaire public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que la présente charte a été enregistrée ce jour, dans mon bureau, au livre des Sociétés No 3, folio 165 à 130 inclusivement.

Nouvelle Orléans, 4 mars 1857.

6 mars EMILE WILTZ, Conservateur

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1857.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes du 13 mars 1856 au 28 février 1857..........$570,650 07

Montant des risques non expirés le 13 mars 1856..........91,021 99

Montant total des primes..........$661,681 20 [illegible]

Savoir:

Primes sur les Assurances contre l'incendie..........$268,817 58

Primes sur les assurances maritimes..........240,322 05

Primes sur les risques des rivières..........162,921 75 ....$661,681 20

Moins les primes sur risques non expirés (réservés) $ 80,811 31

Primes remboursées..........7,971 46 ....88,182 65

Primes gagnées..........$583,276 08 [illegible]

Pertes dans la même période:

Savoir: Assurances contre l'incendie..........$ 45,088 81

Assurances maritimes..........183,003 91

Assurances sur les rivières..........83,000 72

..........$311,683 54

Ré assurances..........46,800 36

Dépenses, intérêts, etc..........26,460 31

..........$381,935 43 [illegible]

Bénéfice net pour l'année expirée le 28 février 1857..........$201,748 39 [illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit:

Hypothèques sur propriétés foncières valant le double du montant prêté..........$43,070 00

Actions de Banque, 280 actions, valeur au comptant..........27,250 00

Bons de la ville, $69,000 83..........16,400 00

Prêté et garanti par des actions de Banque et des bons..........93,300 00

Effets à recevoir, à courte date pour primes..........166,308 30 [illegible]

Effets à recevoir, (billets de souscription)..........70,617 90

Primes en recouvrement..........22,473 22

Dû par d'autres Compagnies..........21,000 00 [illegible]

Scrips d'assurance, etc..........21,000 00 [illegible]

En caisse..........52,146 34

Total de l'actif..........$514,966 61 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 17 mars 1857, pardevant moi le soussigné, juge de paix dans et pour la ville et dessus mentionnée, se sont présentés Charles Briggs, président, et H. P. Janvier, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, qui, étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de ladite Compagnie.

(Signé) CHAS BRIGGS, Président,

(Signé) H. P. JANVIER, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17 mars 1857.

(Signé) C. M. BRADFORD,

Deuxième juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de six pour cent, au comptant, sur les certificats non payés de profit, à partir du deuxième lundi de mai prochain—et a déclaré un dividende de scrip, de trente-quatre pour cent sur le bénéfice net provenant des primes dans l'année expirée le 28 février 1857. Des certificats seront émis, pour ce dividende, à partir du 1er juillet 1857.

CHARLES BRIGGS, Président,

ANTOINE CARRIERE, Vice Président,

H. P. JANVIER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

C Honold,	John Fox,	J W Burbridge,
A Reichard,	R Brugier,	N M Benachi,
E H Pearcey,	Thos. Byrne,	F W Kirsbech,
W A Violett,	R C Cammack,	W A Johnson,
A Lecourt,	A B Montgomery,	A. Cammack,
Geo A Fosdick,	W Urquhart,	Wm Frank,
S S Gross,	Rich. Nugent	T. L. Dix,
A Carrière,	C Fanny,	J. S. Walsh,
E Ganucheau,	G W Dunbar,	Chas. Lafitte
T. Thornhill,	H Rodewald,	Leon Queyrouze,
M Pilcher,	A P Noblom,	J. L. Henesley.

19mars—1an

EAU-DE-VIE vieille Sly Betton—1800 et 1831, constamment sous les clefs de la douane.

A vendre par R. TALAMON,

6ms 181 rue Royale

QUININE—par boite, à vendre par

E J HART & Co

21 mars 77 & 79 rue Tchoupitoulas

CAPSULES pour bouteilles—Un assortiment, à vendre par E J HART & Co,

21 mars 77 et 79 rue Tchoupitoulas

MUSCADE—10 baril dis, à vendre, pour clore une consignation, par E. J. HART & Co.

21 mars 77 & 79 rue Tchoupitoulas

FROMAGE—300 caisses fromage forme Goshen; 200 de fromage de l'Ouest, à vendre par

E J HART & Co,

21 mars 77 & 79 rue Tchoupitoulas

AMIDON—800 caisses, à vendre par

E J HART & Co,

21 mars 77 et 79 Tchoupitoulas

DRAGEES—cobu bonbons, en débarquement du magasin et à vendre par E. J. HART & Co.

21 mars 77 et 79, Tchoupitoulas

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons

A vendre par R. TALAMON,

6ms 181 rue Royale

HUILE D'OLIVE—300 paniers de 12 bouteilles de la marque Jos. Pinguini,

50 do 24/2 do do do.

A vendre par R. TALAMON,

6ms 181 rue Royale

MOUTARDE FRANÇAISE—50 caisses de la marque Tardy & Bordeaux,

10 caisses do Louit frères.

A vendre par R. TALAMON,

6ms 181 rue Royale

EAUX-DE-VIE de La Rochelle—[illegible] preuve pâle, de la marque de [illegible] [illegible] du débarquement du navire [illegible] à vendre par [illegible]

6 déc [illegible], Vieille Levée

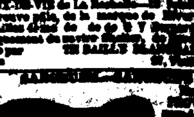

BARBOTINE—LA [illegible]

Une veuve [illegible], a un grand dépôt [illegible], rue Bourbon, 173, entre Toulouse et Ste Pierre, à constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et [illegible]. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 25 nov

---

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Christian Christophersen.—Effets mobiliers.

PAR L. A. LEVY, Jr., encanteur.

Bureau No 78, rue de la Commune.

IL sera vendu à l'encan, vendredi, 27 mars, à 10 heures, sur les lieux, No 176 rue Perdido, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les effets mobiliers appartenant à ladite succession, comprenant: meubles, portraits, vêtements, montres et chaines, etc.

Conditions—comptant. 17 mars

Atelier d'Esclaves de très grande valeur, sans réserve—Dans la Rotonde de la Bourse St-Louis.

PAR J. A. BEARD & Co,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan le SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, sans réserve, les esclaves de très grande valeur, dont les noms, âges et qualités suivent, à savoir:

1o—WILLIAM, nègre, âgé d'environ 30 ans, bon travailleur, pleinement garanti.

2o—HENRY, griffe, âgé d'environ 22 ans, bon travailleur sur une plantation, garanti des titres seulement.

Les susdits esclaves seront vendus à la folle-enchère de Wm Christie, lequel n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite desdits esclaves le 19 du courant.

3o—PHILLIS, négresse âgée d'environ 18 ans, habituée aux travaux des champs, pleinement garantie.

4o—JOHN, mulâtre âgé d'environ 15 ans, bon domestique de maison, palefrenier et cocher, pleinement garanti.

5o—CLARISSE, négresse âgée de 15 ans, bonne domestique de maison, servante et cuisinière, pleinement garantie.

6o—MARY, mulâtresse âgée d'environ 23 ans, bonne cuisinière et excellente blanchisseuse et repasseuse; et son fils nommé Henry, âgé d'environ 3½ ans, ayant bonne mine, tous deux pleinement garantis, sans défaut.

7o—OLIVER, nègre âgé d'environ 27 ans, charpentier, frappeur dans une forge, ayant employé à bord de bateaux à vapeur, en bonne santé, à un défaut à l'œil.

8o—FANNY, négresse âgée de 35 ans [environ], bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et domestique de maison, et ses deux enfants: MARY ANN, mulâtresse âgée d'environ 7 ans, domestique de maison et BETSY, négritte âgée de 2 ans. Lesdits esclaves sont fortement recommandés et pleinement garantis.

9o—MARTIN, nègre âgé d'environ 30 ans, habitué longtemps à travailler dans un moulin à scie, bon charretier, domestique de maison et nègre de champ, pleinement garanti.

10o—GEORGE, griffe âgé d'environ 21 ans, habitué à travailler à bord des bateaux à vapeur, et rouleur de balles de coton, garanti des titres seulement, marronneur.

11o—NANCY, griffonne âgée de 21 ans, habituée aux travaux des champs, pleinement garantie.

12o—PETER, nègre âgé d'environ 25 ans, bon fabricant de blocs et de pompes et un peu charpentier, pleinement garanti.

13o—CAROLINE, griffonne âgée de 16 ans, excellente domestique de maison et coiffeuse, pleinement garantie.

14o—MARY-JANE, âgée d'environ 26 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, et son fils nommé LEROY, âgé d'environ 8 ans, tous deux pleinement garantis.

Conditions—comptant.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Shannon, notaire public.

On peut examiner les susdits esclaves avant la vente, de bonne heure aux bureaux des encanteurs, 8 Arcade de Banks.

21 mars

GRANDE VENTE

De trois magasins en briques à quatre étages en face du débarcadère de S. B. at.—Construction en briques à trois étages, sur la Levée.—Deux terrains faisant face aux rues Vieille Levée et Gallatin.—Résidence en brique à trois étages.—Grande construction en bois servant d'école, et trois beaux terrains faisant face à la rue de l'Esplanade.—Construction en briques à deux étages à l'angle des rues Champs-Elysées et Grands Hommes.—Terrains d'encoignure et autres.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MERCREDI, 1er avril, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hotel St. Louis, sans aucune réserve

TROIS TERRAINS, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Vieille Levée et le Chemin Public, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Lesdits terrains sont désignés par les nos 24, 25 et 26.

1—Le no 24 à 21 pieds 1/2 de pouce de face au Chemin Public, sur une profondeur de 60 pieds et 5 pouces et demi sur une ligne, 65 pieds 7 pouces et demi sur l'autre ligne de séparation et 20 pieds 4 pouces et demi sur la ligne du fond. Ensemble, un magasin en briques à quatre étages.

2—Le no 25 a 21 pieds 1/2 de pouce de face au Chemin Public, sur une profondeur de 65 pieds 7 pouces d'un côté, 57 pieds 9 pouces de l'autre côté et 20 pieds 4 pouces et demi sur la ligne du fond. Ensemble, un magasin en brique à quatre étages, etc.

3—Le no 26 a 21 pieds 1/2 de pouce de face au Chemin Public, sur une profondeur de 24 pieds 9 pouces d'un côté, 57 pieds 9 pouces 5 pouces sur l'autre ligne de séparation, et 27 pieds 2 pouces et demi sur la ligne du fond. Ensemble, un magasin en briques à quatre étages, etc.

Lesdits terrains formant un lot à bail) à raison de $... par an, jusqu'au 1er novembre 1857.

4—UN CERTAIN TERRAIN, dans l'îlet compris entre le Chemin Public et les rues Gallatin, Vieille Levée et Quartier. Ledit terrain a 26 pieds 10 pieds 3 pouces 5 lignes de face sur la rue Gallatin, sur 116 pieds 1 pouce et 6 lignes d'un côté, 112 pieds 7 pouces et 1 ligne de l'autre côté, et 36 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Gallatin. Ensemble, des bâtisses en briques à trois étages faisant face au Chemin Public et à la rue Gallatin. La bâtisse qui fait face au Chemin Public, no 17, a, au rez-de-chaussée, un magasin et un corridor, à cuisine, au 2e étage, deux chambres et une chambre de cour et le 3e étage, quatre chambres. La bâtisse qui fait face à la rue Gallatin, no 20, a un magasin et un corridor d'entrée, quatre chambres à coucher, etc. Ces deux étages supérieurs, une cuisine en briques à trois étages, quatre chambres, etc., latrines, cuves, hydrants, etc., etc. Loué à raison de $... par an, jusqu'au 1er novembre 1857, à raison de $00 par m...

5—DEUX TERRAINS, dans l'îlet compris entre les rues Vieille Levée, Gallatin, Hôpital et Quartier. Les dits terrains sont désignés par les nos 26 et 27 et ont chacun 25 pieds et 6 pouces de face aux rues Vieille Levée et Gallatin, sur une profondeur d'environ 160 pieds, plus ou moins. Ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent.

SIX TERRAINS, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Bourbon, Grands-Hommes et Craps ou Bourgogne. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2 à 7.

6—Le terrain No 2 forme l'encoignure des rues Bourgogne (ou Craps) et Esplanade, et a 30 pieds et 9 pouces de face sur la rue Esplanade, sur une profondeur de 150 pieds 6 pouces, et 27 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la rue Bourbon.

7—Les terrains Nos 6 à 35 pieds de face à la rue Esplanade, sur 91 pieds et 8 pouces de profondeur.

8—Les terrains Nos 4 et 5 ont chacun 35 pieds de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 91 pieds et 8 pouces. Ensemble, une vaste maison en bois à deux étages servant de maison d'école.

9—Le terrain No 3 à 35 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 91 pieds et 8 pouces. Ensemble une cabane sablé en piquets sur la rue Bourbon.

10—Le terrain No 2 à 30 pieds de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 91 et 8 pouces. Ensemble, une maison à trois étages, No 87, ayant six chambres, un corridor, quatre cabinets, etc.; une cuisine en briques à trois étages, quatre chambres, salles, etc. et autre bâtiment en briques, cabinet, latrines, hydrants, etc.

Les susdits six terrains ont droit à un passage en commun de cinq pieds de large sur la rue Craps ou Bourgogne.

11—UN CERTAIN TERRAIN formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes et a 23 pieds et 6 pouces de face sur la rue Grands Hommes, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble, une maison en briques à deux étages [illegible] de trois chambres, une cuisine, etc., etc. Louée à raison de $... par an, jusqu'au 1er novembre, à raison de $000 par m...

12—UN AUTRE TERRAIN contigu au terrain ci-dessus, ayant 23 pieds et 6 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

13—UN CERTAIN TERRAIN formant l'encoignure des rues Champs Elysées et St Jean Baptiste, ayant 30 pieds de face sur la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 129 pieds à la rue St-Jean Baptiste.

14—UN AUTRE TERRAIN ayant 45 pieds et 9 pouces de face à la rue St-Jean Baptiste, entre les rues Champs Elysées et Marigny, sur une profondeur de 129 pieds.

15—UN AUTRE TERRAIN formant l'encoignure des rues Marigny et St-Jean Baptiste, ayant 30 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 129 pieds 7 pouces à la rue St Jean Baptiste.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse St Louis quelques jours avant la vente.

Les acquéreurs devront se faire mettre en possession à leurs propres frais.

Termes et conditions—Un tiers comptant; la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Les billets qui ne seront pas payés à l'échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, comme plaque pénale.

Les actes de vente pardevant M. T. Guyol, notaire public. 21 mars

Bottes, Souliers et Chapeaux.

5000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet et de choix de bottes, souliers et chapeaux pour hommes et enfants; chaussures (toutes les variétés) de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles ont été choisis expressément pour le marché du Sud et sont offerts à bon marché, à des conditions libérales, par

R. R. AUCOIN, Nos 12 et 14, rue de la Douane.

Constamment en magasin, un bon assortiment de brodequins Russett, à vendre au plus bas prix du marché.

Aux marchands commissionnaires.—500 paires brodequins Russett assortis, à vendre à bas prix.

Les ordres des marchands commissionnaires sont remplis avec un soin tout particulier. 16 fev

Machines à briques.

MACHINES à briques, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par

H. M. BARLOW & Co.

24 juin—1an 18, rue du Canal

AVIS.

LE soussigné offrent aux plus bas prix du marché:

Aux Jardiniers,

Haricots, pois, rouges et blancs, en quantités au gré des acheteurs.

Aux Planteurs et Commissionnaires.

200 barils de petits maquereaux No 3, venant d'arriver de Boston.

600 barils porc mess, M. O., prime et roux.

Bacon, épaules et plats-côtés, farine, whiskey, bœuf mess et prime, graisse, jambons et pommes de terre.

1000 sacs pois pour vaches, pour lesquels des ordres sont respectueusement sollicités.

25 fev F. FARENDE & SON.

12fev 75 rue des Magasins

Couteaux pour échantillonner le coton.

800 COUTEAUX en magasin et à vendre par

H M BARLOW & Co.

24 fev—1m 18 rue du Canal

E. D. BEACH,

DROGUISTE ET APOTHICAIRE,

[Vente en gros et en détail]

Encoignure des rues Chartres et Douane,

NOUVELLE-ORLEANS,

Marchand de

Drogues, Médicaments, instruments de chirurgie, Parfumerie, articles de toilette et toute espèce de Médicaments patentés.

EGALEMENT:

Peintures de toute espèce; huile de blanc de baleine, huile de lard, huile de lin, huile de pied de bœuf et huiles chimiques; vernis, alcool, térébenthine, camphène, etc. etc.

Les médecins, les marchands de la campagne et les planteurs peuvent s'approvisionner aux conditions les plus avantageuses.

Tous les articles sont garantis de première qualité. 30 sept—1an

EN débarquement du brick Louisiana de Marseille—

25 barriques vin rouge de Provence,
50 caisses Vermouth, Noilly Prat & Co,
10 do do Chapoux & Co,
10 do vin vierge.

A vendre par R. TALAMON,

6ms 181 rue Royale

Bordeaux...... Bordeaux!!

80 barriques vin rouge St-Emilion,
25 do do Haut Talence 1846,
20 do do Pauillac 1848,
20 do do St-Julien,
25 do do Margaux,
25 do do St-Estèphe, vieux,
11 do do Pessac 1848,
20 demi do de Pessac 1844,
50 caisses vieux margaux,
25 do vin blanc Sauterne 1847,
25 do vin rouge Chat Lafitte 1847,
20 do do Bordeaux, vieux

A vendre par LOUIS F. MAXENT,

26 janv 89 rue Toulouse

G. G. Haut Brion Larivière!!

12 BARRIQUES année 1848;
20 caisses do 1848;
15 do do 1849;
15 do do 1850;
9 do do 1851;

A vendre par LOUIS F. MAXENT, Real agent,

89, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Isabella, venant de Bordeaux:

[illegible] barriques vin rouge Super Canon 1848,
25 do do St-Julien,
300 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien,
105 do 24/2 do de Chât. Barreau,
147 do 24/2 do de Pape Clément.

A vendre par A. CARRIERE,

14fev 29 Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Grande Propriété avec Maisons de Résidence, Jardins, Arbres fruitiers, etc., à l'intersection du Chemin du Bayou et de la rue de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis:

Un grand morceau de terre faisant face à la jonction de la rue de l'Esplanade et du Chemin du Bayou, mesurant 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de face aux deux rues du Bayou et Esplanade, sur 535 pieds de profondeur et 108 pieds sur la ligne du fond qui fait face à la rue Columbus. Ensemble les deux maisons de maîtres de quatre chambres chacune, cuisines, chambres à domestiques, écurie, hangard et autres bâtisses qui s'y trouvent, jardin, arbres fruitiers, etc., citerne, water-works, etc.

La rue du Bayou est pavée et les banquettes sont faites.

Conditions—Un tiers de l'adjudication comptant et l'acquéreur assumera le paiement de deux billets: un de $2300 et l'autre de $2365, tous les deux payables le 15 au 19 mars 1858, pour le balance de l'adjudication, 36 mois de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et garanti par hypothèque sur ladite propriété. 21 mars

Résidence très agréable sur la rue des Remparts.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 31 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur d'environ 131 pieds ou plus. Ensemble, une maison en briques (ba-ec) contenant deux salons avec cheminées en marbre, deux chambres à coucher, salle à manger, galerie, etc., et à l'étage deux chambres, deux cabinets, vestibule, etc. Deux cuisines en briques à deux étages, contenant en tout huit pièces, latrines, cuves, hydrants, etc. Le tout dans le meilleur état possible.

Conditions.—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété. 21 mars

Vente sans réserve pour cause de départ—Jolie petite maison d'une construction bien soignée.—Trois maisons en bois sur les rues Conti et Villeré, près de l'encoignure.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Franklin et Tremé, mesurant 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 107 pieds entre lignes parallèles; ensemble une maison bien construite et des meilleurs matériaux, No. 225, ayant deux corridors, deux chambres à coucher, un cabinet, une galerie, plus une autre chambre et deux cabinets dans l'attique, cuisine haute de quatre appartements, cave, latrine, hydrant, etc.

Trois terrains près de l'encoignure sud des rues Conti et Villeré, désignés par les Nos. 1, 2 et 3. Les lots Nos. 2 et 2 mesurent chacun 27 pieds et plus de face à la rue Conti, sur une profondeur de 90 pieds et plus. Ensemble les maisons qui s'y trouvent, contenant chacune quatre chambres, deux cabinets, galerie, etc., cuisines de quatre pièces chacune, etc., latrines, caves, etc.

Le lot No 1 mesure 31 pieds et plus de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 50 pieds et plus. Ensemble une construction haute de quatre appartements, cuisine, latrines caves, etc. Ces quatre maisons sont divisées chacune en deux locations et ont droit à une allée commune ouvrant sur la rue Villeré.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés. 23 mars

Vente sans réserve de 150 lots de marchandises de saison, vêtements, articles de fantaisie, cigares allemands, fusils, etc.

PAR M. BARNETT Jr & FRERE.

SAMEDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St. Louis, un assortiment de marchandises fraîches de saison comprenant en partie jaconas, dentelles, mousselines blanches et en couleur, indiennes claires, ginga fil, coutils fil unis, à carreaux et fantaisie, cotonnade française, bris à mouchoirs, bas, chaussettes, chemises blanches et en couleur, pantalons de cotonnade et de coutil, habits, chapeaux de paille, etc.

—AUSSI—

Cigares allemands de première qualité, fusils à deux coups, bijouterie et meubles. 27 mars

AVIS JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que F. Evariste Wiltz ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour ou la dite vente fut enregistrée le dix-neuvième jour de février de l'année 1857, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les actes des acquéreurs par ventes judiciaires", approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit donc connu, à toutes personnes intéressées soit par cette présente notification qu'un ordre de la Louisiane et de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété et après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite ou dans toute irrégularité ou illégalité dans les nominations, les notifications, la publication, ou le temps, ou la manière de la vente, ou de toute autre raison cause quelconque, de montrer raison, dans les trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le vingtième jour d'août de l'année 1856, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le neuf de juillet de l'année 1856, dans une cause intitulée F. E. Wiltz vs Charles Fagot Jr., tuteur naturel de son enfant mineur, Charles Fagot No 11,236 du docket de cette Cour, à laquelle vente le P. Evariste Wiltz s'en est rendu acquéreur pour le prix de quinze cents piastres, $ 1,500, et qu'il a été réglé de la manière suivante: vente par l'acquéreur ayant été le demandeur dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les frais du bureau seul à ses frais dans le dit affaire, et le demandeur sera payé sur le montant qui reste à lui payer, la même de quatre-vingts quatre piastres et vingt-cinq sous, $84 25 cents et à retenu entre ses mains la balance du prix pour sa créance pour le prix d'adjudication.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, etc., situé en cette paroisse, dans la ville et le Bayou St-John, dépendant de la Briqueterie connue sous le nom de "Briqueterie Guesnon", et se composant de l'îlet compris entre les rues d'Orgenois, Columbus, le Chemin du Bayou et la Grande Route. Le dit lot de terre mesurant soixante-cinq pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de cent vingt pieds, et est borné sur le côté gauche par la propriété de Buenaventura Lamaison et sur le côté droit par la propriété de M. P. E. Wiltz.

Témoin, l'Honorable DONATIEN AUGUSTIN, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 25 mars A. D. 1857.

J. O. CHALON, député greffier.

27mars—27,6,16,26av

Succession de veuve B. Elberty femme de J. Joubert.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes qui cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués en conformité avec les dispositions de cette Cour.

Par ordre de la cour, P. S. WILTZ,

27 mars—27,31, 6 av Greffier

Succession de Alexander Jacob Whitmore.—No 11,612.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que N. B. Barber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Alexander Jacob Whitmore, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. P. S. WILTZ,

27 mars—31 et 6a Greffier

Succession de Peter Kernan.—No. 11,561.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Thomas Kernan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Peter Kernan, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir, à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. A. DREUX,

13 mars—20,27 Député-Greffier

Succession de Louis Melchior Malloin—No 9338.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour. A. DREUX,

18mars—20,27 Député Greffier

Succession de Margaret Twiggs—No 11,117.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. DREUX,

18mars—20,27 député greffier

COUR du Troisième Juge de Paix, Paroisse d'Orléans.—Nos 9196, 9181 et 9191.—F. de Montan contre Jos Hendle.

En vertu de trois writs de fieri facias que m'a adressé l'honorable J. W. Andrews, juge de ladite cour, je vendrai, vendredi 27 mars 1857, à une heure P. M., au coin des rues Pauris et St Pierre:

Un lot de tables, chaises, glaces, &c.; le fonds et les installations de la buvette, appartenant audit défendeur. J. W. DUPLESSIS,

27 mars—21,27 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7223—Municipalité No 1, demandant l'ouverture de l'Avenue Orléans.

A tous ceux qui ces présentes concernent, salut.

Attendu que les commissaires ci-devant nommés par cette Cour ont déposé une copie de l'estimation et de l'assessment pour l'ouverture de toutes personnes intéressées, que ledit tableau sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, le lundi 13me jour d'avril 1857, à l'ouverture de la Cour.

Nouvelle-Orléans, le 24 mars 1857.

13 mars—six 25 av J. GRAVOIS, dép. greffier

A. GABARD & DESTEZ.

46 rue de Chartres 46

ONT l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de recevoir par le Pam Flach et le steamer français Alma, un riche assortiment consistant en:

Peignes d'écaille riches,
Parfumerie fine de Monpelas et Lubin,
Riches nécessaires pour hommes et femmes,
Mouchoirs brodés pour enfants,
Chemisettes d'hommes,
Bas pour femmes,
Gants Jouvin et mérinos,
Jolis corsets pour femmes et fillettes,
Bretelles choisi par 21,
Un assortiment complet de mercerie, japons etc.
Rubans,
Soo douzaines boutons jais, haute nouveauté,
Bourses et porte-monnaies, dernier genre,

Aussi: une magnifique Glace de style le plus nouveau et le plus riche qui ait paru. 24 nov

Vins de Marseille.

40 BARRIQUES magnifique Bergasse,
10 caisses vin rouge de Frontignan
10 de Vermouth, à vendre par

FERBOS & BORDELOIS,

14fev—1m Enc. Royale et Dumaine

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment de Regalias, Demi et Medium de Regalias Londres, Cazadores, Conchas, Londres, Médianos, Militars, et plusieurs autres de dimensions variables.

Les marques sont Cabanas, Globe, Guiliers, Venezuela, Trabuko de Cristal, Washington et plusieurs autres de grande réputation.

Aussi—Plusieurs lots de choix attendus.

A vendre par CABALLERO & BASUALDO,

7mars 38 Vieille Levée entre Douane et Bienville

DIVERS de la maison Appert:

10 caisses champignons 1/2 boîtes.
20 do petits pois 1/2 do.
5 do truffes 1/2 do.
30 do jus de fraises.

A vendre par S. THOMAS,

11 mars No 9 rue Gravier

Fromage.

40 BOULES fromage de Gruyère
200 boites do petits gruyère
40 caisses do Mac do Mâcon
25 douzaines do Neufchâtel, à vendre par

FERBOS & BORDELOIS,

16fev—1m Enc. Royale et Dumaine

J. FERBOS E. FERBOS E. BORDELOIS

FERBOS & BORDELOIS,

Encoignure Royale et Dumaine,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de provisions en gros et en détail.

Chlorure! Chlorure!

5 caisses de 100 bouteilles de chlorure liqueur dite Labarraque, à vendre à $9 50 la caisse ou par bouteilles, par LION & PINSARD,

17mars 66 et 68 enc. Bienville et Royale.

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'un grand assortiment d'habillements d'été, chemises blanches, chapeaux, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue Chartres, No 77

6 caisses chapeaux gris et noirs.

A 11 heures (au premier.)

200 douzaines chemises blanches et américaines.

—AUSSI—

200 lots d'habillements d'été tels que: pantalons, habits, redingotes, paletots et sacs, gilets de des sous, chemises, mouchoirs en soie, cravates, &c.

Conditions à la vente. 26mars

Vieille cuisinière et blanchisseuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

HELENE, négresse âgée d'environ 50 ans, sujet très fidèle, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et domestique de maison, garantie des vices et maladies prévus par la loi, excepté qu'elle souffre quelquefois de douleurs rhumatismales.

Conditions—comptant. 27 mars

Vin de Catalogne très foncé.

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI 28 mars, à 5 heures de l'après midi, il sera vendu à l'encan sur la Levée, vis-à-vis la rue du Quartier, 2me District

100 demi pipes vin de Catalogne très foncé;
40 quarts do do do,
6 sacs piment moulu

En débarquement de la barque Laura, venant de Barcelone. 27 mars

Vente continuée à la succursale de T. F. Guion, No. 5, rue St. Charles—Le stock entier de marchandises riches de fantaisie, parfumerie, articles de toilette, brosses, peignes, chemises, cravates, coutellerie, fusils, etc.—Vente sans réserve.

PAR L. A. LEVY, Jr Encanteur

Bureau No. 78 rue de la Commune

SAMEDI, 28 du courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin No 5, rue St Charles, tout le stock d'articles riches, comprenant: fusils de chasse, pistolets, coutellerie de tous genres, argenterie plaquée fine, parfumerie française, pupitres, peignes, brosses, parfumerie, accordéons, éventails en perle et en ivoire, boîtes à ouvrage, cartes à jouer, sacs de voyage, porte monnaie, bourses, secrétaires, cannes, valises, carnassières, poupées, capsules, mouchoirs de soie et de toile, chemises de toile et mousseline, parasols, parapluies, gants, pipes écumes de mer, boîtes à odeurs, violons extra fins, cabarets papier mâché riches, pendules et une immense variété d'autres articles utiles et pour ornements. Ces marchandises sont vendues par suite de l'expiration du bail du magasin. Il est de l'intérêt des marchands d'assister à la vente.

Conditions—Toutes sommes au dessous de $ 300, 60 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 27 mars—2

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 28 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

15 caisses cotons blancs
4 do guinghams
11 balles jaconats français imprimés
2 caisses parasols riches
1 do corsets français

Egalement—175 lots de marchandises sèches de saison. 27mars

Tapis Aubusson et tapis de velours.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi 28 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

2 tapis de velours, riches.

Egalement—Une facture de toiles cirées supérieures. 27mars

Eventails chinois. Eventails chinois!

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 28 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane:

10 caisses Eventails chinois. 27mars

Vente d'articles de fantaisie pour cause de déménagement.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

SAMEDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 49, rue de Chartres, entre les rues Bienville et de la Douane—

Un grand assortiment d'articles de fantaisie tels que: miroirs allemands, cartes à jouer, tabatières, couteaux, fourchettes, boutons en cuivre, en lasting et en soie, cadenas, lignes, passementeries, chapeaux casquettes, jouets, peignes et une variété d'autres articles, &c.

Conditions à la vente. 26 mars

Troisième vente à l'encan de

300 tableaux à l'huile

De célèbres peintres anciens et modernes.

PAR TOURNE & THOMAS, Encanteurs.

MERCREDI, jeudi et vendredi 1, 2 et 3 avril prochain, à 7 heures, dans la galerie de tableaux de Gelvan, No 63, rue St Charles, près Gravier.

La galerie est ouverte de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi et de 5 à 10 heures P. M. jusqu'au jour de la vente.

Succession de Robert M. Brashear.

Grande vente de terrains de ville à Brashear, sur la Baie de Berwick, la terminaison du Grand chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest, et le point de départ de la ligne des steamers de la malle au Texas, de Vanderbilt.

PAR J. A. BEARD & Co,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan le MERCREDI, 15 avril 1857, à midi, le jour suivant, à midi, à l'Arcade de Banks, sur les rues des Magasins, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de la Honorable Cour de la Quatrième District Judiciaire, paroisse Ste Marie de la Louisiane, daté du 24 février 1857, pour une division et un partage entre tous les héritiers de feu Robert M. Brashear, et en faveur de T. Brashear, la propriété ci-après décrite appartenant audit Robert M. Brashear, décédé, et située, à savoir:

300 TERRAINS (plus ou moins) dans la ville si heureusement située, de Brashear faisant face à la Baie de Berwick, le terminus du Grand chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.

Les avantages particuliers de la position de cette localité pour le besoin commercial se sont pas seulement mais à audessus de la Vallée du Sud, et sera la ville principale sur la côte, communiquant directement avec le Pacifique au moyen du chemin de fer en vue.

Le chemin de fer sera terminé à la ville de Brashear dans le courant du mois de mars et la ligne de steamers de Vanderbilt se maintient ce dernier point à cet endroit.

Le besoin se fait déjà sentir de cette localité d'un restaurant et les voyageurs, les touristes et les amateurs de villégiature ont déjà exprimé le désir de trouver dans cet endroit une maison de confort pour la belle saison. La ville de Brashear offre déjà une scène animée.

En outre des avantages de la ville de Brashear, cette ville est la plus délicieuse retraite pour l'été et le pays qui l'environne est attrayant. La marée haute y a un ... dans l'été, et par son grand attrait du gibier, soit pour le pêcheur.

La propriété sera positivement vendue et les personnes désireuses de la visiter pourront obtenir des plans lithographiés et une ample description au bureau des encanteurs.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt aux taux de 8 pour cent depuis l'échéance jusqu'au complet à la convenance des parties intéressées.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant T. O. Stark, notaire public. 21mars—mav

A vendre à l'amiable.

LES soussignés offrent en vente à l'amiable un bel atelier d'esclaves, excellents nègres et négresses de champ, 16 jeunes femmes et 11 jeunes hommes de 20 ans.

Le tout sera vendu en Bloc à des termes accommodants. J. A. BEARD & Co,

14 mars Nos Arcade de Banks

CHANGEMENT DE DOMICILE

CHARLES LEVY,

Chirurgien Pédicure.

A transféré son domicile du No 160 rue Royale au No 192 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.

EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur, dans l'espace de dix minutes au plus, même ceux qui n'ont pu être guéris par d'autres.

Les prix sont de $1 par cors ou 12 piastres par an, par abonnement. L'abonnement comprend une personne ainsi que ses pieds et le plus de visites. Le prix de $1 sera de plus pour visites à domicile de 1 heure à 4 heures après midi. Le temps pour les dames sera bien chez elles. Ayant obtenu la faveur des personnes de rang de la ville pendant les 9 ans que j'ai exercé ... des soins de la profession, et toutes les personnes qui auraient des cors et ont tous pu se plaindre de ... ne croit pas devoir faire de publicité. J'espère que mes amis et le public continueront de me donner la confiance que je mérite.

CHARLES LEVY.

28ov—4m Rue Royale 192, entre St Louis et Toulouse

Machines pour mouler

Les Briques, patentées, de A. Hall.

(Patente renouvelée le 14 octobre 1856.)

CES machines sont employées partout aux Etats-Unis et sont garanties supérieures à toutes les autres. On peut faire des briques avec de la terre à moitié pétrie, cinq hommes et un cheval peuvent donner facilement 10,000 bonnes briques par jour et un nègre peut faire fonctionner ces machines. Le prix d'une machine complète est de $250.

Nous sommes autorisés à référer les acheteurs aux planteurs de la Louisiane, du Mississippi, de l'Alabama, &c, qui s'en servent.

A vendre par H. M. BARLOW & CO,

18 rue du Canal

Agents pour la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama, l'Arkansas et le Tennessee. 11jan—6m

GROSJEAN & BENETEAU,

No 59, rue Royale, encoignure Bienville.

[illegible] informent respectueusement leurs amis et le public en général, que par suite de leur agrandissement de domicile, ils ont entièrement renouvelé leur stock. On trouvera constamment chez eux un assortiment varié de Meubles de tout genre, tels que, mobiliers de salons et de chambres à coucher en bois de rose, acajou et noyer, en meubles cottage de différentes qualités, en lits, bureaux, armoires, chaises, lavabos, etc., en fer bronze.

Ils entreprennent, comme par le passé, les poses de nattes et tapis, les réparations et échanges et louent des meubles pour soirées et parties.

La grandeur de leur local leur permet également de prendre des meubles en magasinage. 10 nov

Changement de domicile

Le soussigné annonce à ses clients de la ville et de la campagne et au public en général, qu'il a transporté son

Atelier Typographique

rue de Chartres, No 166, près rue Toulouse,

N'ayant rien épargné pour mettre les habitants du Second et Troisième Districts à même d'avoir leurs impressions faites aussi bien et à aussi bon marché que pourront le faire ses confrères du Premier District, il ose espérer qu'il obtiendra le patronage de ceux à qui il s'adresse.

Indépendamment d'un vaste matériel—aussi vaste que celui de la plus grande imprimerie de la Nouvelle-Orléans—il s'est procuré des presses des systèmes les plus récents, savoir:

RUGGLES'S ROTARY PRESS,

HOE'S CARD PRESS,

Ruggles's Circular Card-Cutter,

Hoe's Paper Cutting Machine.

B. MERIHIER,

31jan 166, rue de Chartres—Nlle-Orléans

65.......... rue de Chartres.......... 65

ENCOIGNURE BIENVILLE.

Jules Boisse.

DE retour de France, invite respectueusement le public et sa clientèle à venir visiter le magnifique assortiment de marchandises fraîches et de toute sorte qu'il a choisies lui même à Paris, et qu'il vient de recevoir par les navires Oregon, Guttenberg, Pamflach, les steamers Alma, François Arago, et le navire Southerner, etc., et qui se composent des jolis suivants, savoir:

Bijouterie fine;	Gants Jouvin;
Bijouterie do;	do laine;
Cristaux;	Chaussettes coton écru, laine, soie et fantaisie.
Coffrets Marie-Thérèse;	
Perles de coiffures;	Gilets tricot et caleçons flanelle, etc.;
Porte-monnaies argent;	
do cabas;	Spécialité des parfumeries suivantes:
Nécessaires de dames et d'hommes;	Lubin, Pinaud, Société hygiénique, Eau et Poudre dentifrices et Vinaigre de toilette du Dr Pierre, Odontine et Elixir du Dr Pelletier.
Jumelles;	
Fleurs artificielles;	
Brosserie;	
Peignes écaille, galerie, etc.;	
Coutellerie fine;	CHEVEUX.
Chemises toile et coton;	Grand assortiment de cheveux pour hommes et pour dames, toupets, nattes, frisettes, Marie Stuart, etc. etc.
Cannes, parapluies soie et coton;	
Cravates soie et Cols fabriqués;	

Il tient toujours son salon de coiffure et de barbe, comme par le passé, il s'est adjoint les meilleurs ouvriers dans ce genre. Il continuera d'apporter les plus grands soins à satisfaire ses clients et recommencera à donner lui-même des leçons de coiffure en ler janvier. 22 déc

BOUTEILLES vides—En débarquement du steamboat Pont Jérome—75 caisses contenant chacune 144 bouteilles à madère

A vendre par NUMA LACOSTE & Co,

5 mars 147 rue Royale

VINS en barriques et demi barriques—50 barriques vin rouge St Julien Médoc

50 barriques vin rouge Cote de Castrac
20 do do Montgaillard
20 do do St Emilion vieux
50 do do St Julien Médoc vieux
20 do do Chateau Margaux do
15 do do Chateau Lafitte do
75 do vin blanc Haut Sauterne

Egalement un assortiment en demi barriques.

A vendre par NUMA LACOSTE & Co,

5mars 147 rue Royale

VENTES A L'ENCAN

Pommes de terre

PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines:

400 barils pommes de terre, en débarquement du navire Pomone, venant de New-York.

Conditions—Comptant. 27 mars

Fournitures de navire, épiceries, outils de fabricants de blocs, meubles et bail de magasin, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Bureau No 69, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan vendredi, 27 du courant à 10 heures, dans l'ancien magasin de M. Arthur Mohrhaus, 11, front Levée, entre Ursulines et Hospital:

Le bail dudit magasin—Id. le fonds de fournitures de navire, épiceries, outils de fabricants de blocs, meubles et installations du magasin, &c.

Conditions—comptant sur les lieux. 24mars

Eaux de-vie françaises et Genièvre de Hollande, en douane.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

VENDREDI, 27 du courant, à 11 heures, il sera vendu, pour clore une consignation, à l'entrepôt de la Douane No 5, encoignure des rues Julia et Boucher:

9½ pipes eau de vie franç., Vineyard Proprietors
4½ do do do do
3½ do do do do

1 pipe genièvre de Hollande, double Swan
2 do do Ducal Grape

Toutes ces liqueurs sont en douane.

Conditions à la vente. 26mars

Chapeaux en feutre.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres no 77—

3 caisses chapeaux feutre forme Lamartine, assortis, Alma, Windsor et Bomarsund, etc.

2 caisses chapeaux feutre foulard forme Jérôme (couleurs assorties).

Conditions à la vente. 26 mars

Lot de terre situé dans le 3e District.

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr.,

Encanteur.

IL sera vendu samedi, 28 mars 1857, à midi, dans la rotonde de l'hotel St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, la propriété ci après décrite:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny de cette ville, faisant partie du terrain No 342 du plan original dudit faubourg, ledit lot mesurant au pied américain 80 pieds de face à la rue Craps, entre les rues de l'Union et des Français, par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue des Français par le restant dudit terrain No 342, et du côté de la rue de l'Union par la propriété de Nicolas Lasange. Ensemble les améliorations et dépendances dudit lot de terre, sans exception.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue, et dans le cas de non paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

25 mars—26 et 28

Vin de Catalogne et vin d'Oporto doux, figues &c.

PAR R. B. SYKES.

LE LUNDI, 30 du courant, à 5 heures P. M., il sera vendu sur la Levée, en face du marché aux légumes, Deuxième District

40 pipes vin de Catalogne
4½ pipes vin d'Oporto doux
6½ do do blanc d'Espagne
10 caisses figues

En débarquement du navire Espagnol Laura, venant de Barcelone.

Conditions à la vente. 26mars

Vin de Catalogne très foncé.

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI prochain, le 31 mars, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'encan sur la Levée vis-à-vis la rue du Quartier, 2me District:

160 demi pipes vin de Catalogne très foncé,
40 quarts do do do;
8 sacs piment moulu

En débarquement de la barque Laura, venant de Barcelone. 26 mars

Fine blanchisseuse repasseuse et tayanteuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

VICTOIRE, négresse âgée d'environ 45 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse en fin, tayanteuse, garde malade, &c. garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 25 mars

Excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse à l'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

MARIE ELVINE, mulâtresse âgée d'environ 21 ans, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, excellente blanchisseuse, repasseuse, couturière et gardienne d'enfants; garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 25 mars

Deux terrains de choix avec de vieilles bâtisses en bois, formant l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital, ainsi que des actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Deux lots de terre mesurant ensemble, au pied français, 60 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur de 81 pieds 10 pouces et faisant face à la rue Bourbon. Ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les ...ions à la charte de la Banque des Citoyens qui s'y rattachent.

Termes et conditions—L'acquéreur paiera $1600 comptant et assumera le paiement d'un ... de $1500 en faveur de la Banque des Citoyens, et remboursable selon la Charte de la Banque et les ... les actions qui seront transférées ... de $51 dû le 1er mai 1857. Pour la balance de l'adjudication un an de crédit en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque sur la dite propriété.

24mars—25

Maison et terrain face à la rue Villeré, près de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 28 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Columbus et la Harpe, mesurant 29 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Villeré, sur 129 pieds 5 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Esplanade, 116 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue de la Harpe et 65 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Ensemble la maison contenant deux chambres, cabinet, galeries, citerne, puits, latrines etc.

Conditions—Un tiers comptant la balance à 6 et 12 mois en billets portant hypothèque sur ladite propriété. 24 mars

Vente par catalogue de broderies de Paris, rubans, ombrelles, parapluies, porte-monnaies en soie, corsets et chemises françaises.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MARDI, 31 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 77.

Un grand assortiment comprenant:

600 lots de broderies de Paris, telles que: bandes Jacquard en jaconat et en percale, jupons brodés, cols en jaconat et en mousseline, etc. et marchandises expressément importées pour le commerce de la Nlle Orléans.

—AUSSI—

500 cartons rubans de St Etienne Nos assortis

10 caisses ombrelles et parasols pour dames
5 do de parapluies pour hommes
5 do corsets français assortis.

AUSSI

600 douzaines chemises françaises, blanches et en couleur.

Conditions à la vente. 25mars—

GRANDE REDUCTION.

SOIERIES, SOIERIES, SOIERIES.

AYANT reçu par les derniers arrivages du Havre, plusieurs caisses de SOIERIES DE FANTAISIE et prix très réduits

Ils comprennent en partie

SOIERIES GLACÉES A CARREAUX, COULEURS VIVES—à 50 cents.

SOIERIES GLACÉES A CARREAUX ET A RAIES—à 65 cents.

SOIERIES SUPERIEURES A RAIES ET OMBRÉES—à $1.

Avec notre stock de SOIERIES RICHES, qui seront vendues à une grande réduction, à partir du janvier.

22janv GIQUEL & JAMISON,

No 18, rue de Chartres

EN débarquement du navire Isabella, de Bordeaux:

50 caisses fruits au jus de Rodel
20 do de do Teyssonneau
5 do cerises do
200 do cédrats
200/2 boites champignons
200/2 do petits Pois
200/4 do pâtes truffes
60/2 do thon à l'huile
40/2 do saumon à l'huile
60/2 do aloes à l'huile
25/2 do maquereaux à l'huile
50/2 do lamproie
12/2 do cuisses d'oie
60/2 do truffes
60/2 do royans.

A vendre par FERBOS & BORDELOIS,

11fev Enc. Royale et Dumaine

Grandes Nouveautés en Papiers peints.

DELCROIX.

Rue de Chartres, 106.

REÇU par les derniers arrivages du Havre un des plus beaux assortiments en papiers peints qui aient jamais été importés à la Nouvelle-Orléans.

Au nombre des nouveautés contenues dans cet envoi il faut signaler une magnifique collection de papiers historiques, représentant tous les épisodes saillants de la prise de Sébastopol.

Quant à l'assortiment de papiers riches, tels qu: velours, satins, dorés et bordures de tous les genres et de tous les goûts, il faut absolument le visiter pour se faire une idée de la variété qu'il renferme.

Les papiers ordinaires et communs sont parfaitement établis dans leur genre et le tout à des prix très modérés.

Il reçoit par tous les arrivages de France des nouvels de papiers peints de tous les genres.

11 nov DELCROIX, 106 rue de Chartres

Papiers peints! Papiers peints

157, encoignure Chartres et Toulouse.

E. CRESSMAN vient de transférer son magasin à l'encoignure Chartres et Toulouse, pour cause d'agrandissement et de surcroît de marchandises. Le soussigné engage les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, à venir dans son nouveau magasin visiter les nouveaux papiers qu'il vient de recevoir par le navire Danube, venant du Havre. De plus, il prévient le public en général que, malgré son agrandissement, il n'a pas augmenté ses prix. On pourra s'en convaincre en venant visiter son magasin.

E. CRESSMAN,

11 mars— Encoignure Chartres et Toulouse

BLOUSES nouvelles pour enfans de 2 à 5 ans.

5 malles blouses nouvelles en drap léger, haute nouveauté, pour enfans.

A vendre par LAGAY & LECANU,

27jan Importateurs, 36, rue de Chartres

PARDESSUS en casimir léger pour enfans de 8 à 13 ans

4 malles pardessus véritable casimir, article nouveau, pour enfant.

A vendre par LAGAY & LECANU,

27 jan 36, rue de Chartres

REÇU par le Cahawba—400 douzaines chemises d'enfans, plis nouveaux, à vendre à très bon marché, par LAGAY & LECANU,

27jan Importateurs, 36, rue de Chartres

MALLES—100 malles américaines et françaises, à vendre à très bon marché par

LAGAY & LECANU,

27jan Importateurs, 36, rue de Chartres

CHEMISES de Charvet pour hommes—300 douzaines véritables chemises toile de Charvet, plis nouveaux, toile, qualité supérieure.

A vendre par LAGAY & LECANU,

27jan Importateurs, 36, rue de Chartres

REÇU par le Cahawba—10 malles habillements confectionnés pour enfans et jeunes gens, consistant en: pardessus, gilets et pantalons de la même étoffe.

A vendre par LAGAY & LECANU,

27 jan Importateurs, 36 rue de Chartres

ABSINTHE—300 caisses C Levoustre;
100 do S F Berger;
100 do Louis, Augustin.

A vendre par SOSTHENE THOMAS,

11 mars 9 rue Gravier

GARANTIE AVEC SECURITE.

C. ROUYER,

153, RUE DE CHARTRES,

Entre Toulouse et St-Louis.

Plaqueur, Galvanisateur d'or et d'argent

MANUFACTURE de plaques et converts, service de table et de cuisine, tels que:

Cuillères, fourchettes, plats, corbeilles, Chandeliers, cafetières, théières et toute espèce d'ornements de tables d'églises, appartements, hôtels, etc.

Réparations de vieille argenterie et dorure. Le tout à neuf, ainsi que ornements, pendules, bijoux, etc.

Location, pour soirées, de couverts, plateaux, etc.

Il vient de recevoir ... un ... de chevaux, lampes, ... pendules réveils, bijouterie, ... d'horlogerie, etc. qu'il offre à vendre en gros et en détail aux prix de fabrique.

Nota—Chaque article portant ... de mon ... est ... C.—Rouyer—avec l'année de l'acquisition.

Achat d'or et d'argent. 6mars